

Conference Board: Croissance de 0.4% pour le Québec en 1980

OTTAWA (PC) — A l'exception de la Saskatchewan et de l'Alberta, promises en 1979 et 1980 à un taux de croissance économique relativement élevé, le reste du Canada atteindra difficilement, en 1979, le taux de 2.6 p.c.

Ce sont là les prévisions rendues publiques hier par le Conference Board du Canada, organisme privé de recherche économique financé en grande partie par le monde des affaires et, accessoirement, par le gouvernement et les syndicats.

Prédictions d'autant plus pes-

mistes que tout récemment encore M. John Crosbie, ministre fédéral des Finances, parlait d'un 3 p.c. et que l'année 1978 s'était achevée sur un taux de 4 p.c.

Actuellement, affirme le Conference Board, l'industrie canadienne est à la veille d'un ralentissement qui va durer 18 mois. A la fin 1980, la croissance économique aura enregistré un maigre taux de 1.6 p.c.

Et, le secteur industriel devant être la principale victime de cette situation, l'Ontario et le Québec seront les plus durement touchés.

Il est vrai que ces deux provinces donnent déjà des signes de ralentissement, mais le plus dur est encore à venir en 1980. L'Ontario connaîtra alors un taux de croissance de 0.8 p.c. et le Québec de 0.4 p.c.

A l'Ouest: prospérité

Par contre, l'ouest canadien bénéficie de la prospérité que lui apporte l'exploitation de ses richesses naturelles, et cela va se prolonger en 1980.

L'Alberta bénéficiera d'un taux de croissance de 6.2 p.c. en 1979 et de 5.2 p.c. en 1980, tandis que la

Saskatchewan qui aura un taux de 1 p.c. en 1979, va sauter à 4.1 p.c. en 1980.

Pour la Colombie-britannique, le taux sera de 2.4 p.c. en 1979 et de 2.6 p.c. en 1980. Cette vigueur, dit le Conference Board, est due aux efforts que fait la province pour diversifier ses débouchés et devenir plus concurrentielle. Jusque-là la Colombie-britannique exportait sa production presque uniquement aux Etats-Unis.

L'IPE épargnée

L'Ile du Prince-Edouard sera

épargnée par la crise, grâce en partie au projet du gouvernement fédéral de transférer à Charlottetown son ministère des Anciens combattants.

Son taux de croissance sera de 1.9 p.c. en 1979 et de 3.7 p.c. en 1980.

Dans toutes les autres provinces, la croissance économique en 1980 sera inférieure à 2 p.c.

Voici les prévisions pour ces provinces:

—Manitoba, 0.8 p.c. en 1979 et 1.7 p.c. en 1980.

—Nouveau-Brunswick, 2.3 p.c. en 1979 et 1.4 p.c. en 1980.

—Nouvelle-Ecosse, 3.1 p.c. en 1979 et 1 p.c. en 1980.

—Terre-Neuve, 7.2 p.c. en 1979 et 0.9 p.c. en 1980.

Cette chute verticale du taux de croissance de Terre-Neuve est attribuée par le Conference Board au fait que la province devra réduire considérablement sa production de minerai de fer, la sidérurgie américaine se préparant à ralentir son rythme de production.

Débuts des affaires de la Banque Nationale

par Jean-Paul GAGNE

C'est aujourd'hui, 1er novembre, que la fusion entre la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale est devenue effective.

Dans l'ensemble du réseau de 868 succursales et bureaux que possède la nouvelle banque au pays, quelque 50 enseignes arborant le nouveau symbole de la banque sont déjà installées. Dans le Québec métropolitain, il y aurait à date une douzaine de succursales qui auraient reçu leur nouvelle enseigne. Le symbole est formé d'un N de forme stylisée et de couleur rouge chaud.

Parallèlement à cette fusion, la nouvelle banque a entrepris une décentralisation de son administration et de ses décisions.

Cette décentralisation a contribué à l'implantation à Québec de deux centres administratifs. Le premier qui est sous la responsabilité de M. Lawrence Labonté, vice-président aux opérations, s'occupe de la gestion des succursales de la Banque Provinciale pour l'Est du Québec. Cette division existe déjà depuis un an. Elle loge au 150 Saint-Cyrille à Québec.

La seconde division, qui a été placée sous la responsabilité de M. Denis Mathieu, qui était autrefois vice-président du crédit à la BCN à Montréal, a débuté ses activités lundi dernier; elle est située dans l'édifice Belcourt à Sainte-Foy et s'occupe de la gestion des succursales et bureaux de la BCN dans l'Est du Québec. La constitution de cette nouvelle division a amené à Québec près de trente personnes qui travaillaient précédem-

ment au siège social de la BCN à Montréal, a expliqué au SOLEIL au cours d'un entretien, M. Lawrence Labonté.

Cette façon de fonctionner durera au plus deux ans selon M. Labonté; ces deux divisions s'occuperont respectivement des succursales de chacune des deux banques, parce que les systèmes de comptabilité des deux banques fusionnées sont différents, ce qui entraîne également des différences dans la conception et la présentation des rapports de gestion. Dès que l'administration aura été uniformisée et intégrée, il deviendra possible de rediviser les territoires respectifs des deux bureaux de divisions que compte actuellement le Québec métropolitain. M. Labonté a affirmé que rien n'avait été décidé encore sur le partage qui sera fait. Il y a 245 succursales et bureaux dans l'Est du Québec.

En 1980, M. Labonté estime que 15 succursales et bureaux environ disparaîtront dans l'Est du Québec; il s'agira dans tous les cas de succursales et de bureaux qui peuvent être absorbés facilement par une autre succursale située à proximité. Cela implique que la succursale réceptrice est assez spacieuse pour absorber sans difficulté la succursale fusionnée. Ce sera notamment le cas à Baie-Saint-Paul où une récente succursale de la Banque Provinciale absorbera une succursale de la BCN. Dans les autres cas de succursales voisines ou rapprochées, l'intégration pourra se faire sur une période qui pourra s'étendre sur cinq ans puisque dans certains, il faudra relocaliser les deux succursales à la fois, ce qui évidemment coûte cher. Cela pourra être le cas pour les deux succursales situées à l'angle de

la Couronne et boulevard Charest à Québec.

M. Labonté a expliqué que la Banque Nationale aura quatre sortes de bureaux et succursales: 1 — des succursales principales; celles-ci seront en nombre limité et s'occuperont surtout des très gros comptes; une succursale de ce type sera ouverte le 13 novembre prochain au 2535 boul. Laurier à Sainte-Foy. Il pourra y avoir environ six succursales de ce type à Québec. 2 — Des succursales ordinaires; ce sont les succursales qu'on connaît généralement. 3 — Des succursales de détail; celles-ci conserveront la seule clientèle individuelle à qui elles offriront des services complets aux personnes qu'il s'agisse d'épargne et de crédit. 4 — Des comptoirs de dépôt; ces comptoirs ne serviront qu'à recevoir des dépôts et qu'à faciliter des retraits; ces comptoirs seront surtout situés dans des centres d'achat.

Produits

Dans le domaine des produits, la nouvelle banque offrira à compter du 2 novembre le compte de chèque sans frais qu'avait auparavant la Banque Provinciale, mais que n'offrait pas la BCN.

Par ailleurs, la Banque Nationale offrira à compter du 1er décembre un compte d'épargne à intérêt quotidien, imitant en cela la plupart des autres grandes banques.

Une campagne de publicité débute également le 1er novembre sous le thème de "La banque d'aujourd'hui" et cherchera à imposer la nouvelle banque comme la banque des années 1980.



Le Soleil, Raymond Lavoy

Une des premières succursales de la région de Québec à recevoir une enseigne de la Banque Nationale du Canada a été celle de la rue Fournier à Sainte-Foy, où il y avait précédemment une succursale de la Banque Provinciale du Canada. On remarquera que l'on a supprimé les mots "du Canada" dans la stratégie de mise en marché de l'image de la nouvelle banque.

Sommet \$US à Tokyo

Le dollar américain a atteint, aujourd'hui, à Tokyo son plus haut niveau depuis 18 mois face au yen mais a perdu de sa valeur face aux monnaies européennes. Le prix de l'or a aussi décliné aujourd'hui.

Le dollar américain a clôturé à 238.05 yens contre 237.75 yens hier. Il était à la

baisse en matinée d'aujourd'hui à 1,8015 marks contre 1,8030 hier à Francfort. A 1,6540 francs suisses contre 1,6592 à Zurich. La livre anglaise gagnait \$0.01 à Londres atteignant \$2.0815 contre \$2.0710 hier.

L'or affichait à l'ouverture, aujourd'hui à Londres, \$380.75 en baisse de \$381.75.

\$1,500 et plus de rabais pour liquider nos 35 modèles de

CAMIONS 1979

Pour vous TRAPPEUR

LEURRES
APPATS
BROCHURES
HUILES

POUR PLUS DE CAPTURES
CASTORS - LOUPS - COYOTES - PEKANS
RATS MUSQUES - RENARDS - ETC.

LEURRES PREPARES AVEC DES GLANDES,
DES HUILES ET POUDES MISES EN BOUTEILLE
AUSSI GRAND CHOIX DE PIEGES

VICTOR
ONEIDA
CONIBEAR
JUMP
COIL SPRING
COLLETS

PRIX DEFIANT COMPETITION

MAGASIN **LATULIPPE**

637, RUE ST-VALLIER OUEST, QUEBEC

YVAN BLANCHETTE

RÉJEAN BLAIS

MICHEL DELAGE

CLAUDE LECLERC

GORDON TWEEDELL

GILLES BILODEAU

Boîte en sus

POUR LIVRAISON IMMEDIATE
Choix de modèles et couleurs dans les camions légers et lourds.

● LOCATION A LONG TERME ● 19 CONSEILLERS A VOTRE SERVICE

AVANT D'ACHETER, PENSEZ

JD CHEVROLET OLDSMOBILE

60, DORCHESTER SUD — TEL.: 529-4561
565, boul. Hamel

économie

L'inflation et un dollar faible ont diminué la valeur des revenus des pays producteurs de pétrole

par Pierre PELCHAT

S'il faut en croire un membre de l'état-major de l'OPEP, le prix du pétrole n'a pas réellement augmenté au cours des cinq dernières années.

Le mot 'augmentation' ne s'applique pas en termes

réels au prix de pétrole", a déclaré, hier, le directeur économique de l'OPEP, M. Adnan al-Janabi, dans un exposé présenté lors de la dernière journée du 4e colloque international d'économie pétrolière qui a eu lieu à Québec.

Malgré les augmentations

répétées du prix de l'or noir depuis la fin de 1973, M. Janabi soutient que la forte inflation des dernières années et la dévaluation du dollar américain sur les marchés des changes ont grandement diminué la valeur des revenus des pays producteurs de pétrole générés par

les exportations d'hydrocarbures.

En 1973, les pays membres de l'OPEP ont tiré des revenus de \$25,2 milliards de la vente de pétrole à des pays industrialisés. Ces mêmes revenus se sont élevés à \$93,6 milliards en 1978.

Durant la même période, de 1973 à 1978, les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole augmentaient leurs achats dans les pays industrialisés de \$14,9 milliards à \$81,8 milliards. Pendant ces cinq ans, les importations de l'OPEP provenant de pays de

l'OCDE ont augmenté à un rythme annuel de 38 pour 100.

Et, selon M. Janabi, les pays de l'OPEP ont dû faire face à une croissance effrénée des prix de leurs produits importés. Pour illustrer cette situation, le représen-

tant des pays producteurs a indiqué que l'indice du prix des biens importés par les membres de l'OPEP, avec un indice de 100 pour 1973, a atteint 324 en 1978.

"Si nous tenons compte de l'augmentation des prix de nos importations depuis 1973, nous en venons à la conclusion que la plus grande partie des revenus de l'OPEP a été recyclée dans les pays industrialisés par un nouvel instrument de redistribution de la richesse mondiale qu'on appelle l'inflation", a affirmé M. Janabi.

"La tentative des pays de l'OPEP de s'accaparer une plus grande partie des ressources et de la richesse par des augmentations des prix du pétrole n'a connu que peu de succès", devait-il ajouter.

D'autre part, M. Janabi a expliqué que l'augmentation de la valeur du yen japonais et du franc suisse par rapport au dollar américain en 1978 signifie que ces pays à devises fortes ne paient pas plus maintenant pour leurs impor-

tations de pétrole qu'ils ne déboursaient avant les hausses de 1973.

"Les pays membres de l'OPEP ont perdu environ 20 pour 100 de leur pouvoir d'achat au cours de la période du gel des prix de 1977-78 en raison des taux de change flottants", a-t-il poursuivi.

"Les prix du pétrole devraient être protégés contre l'inflation qui nous est exportée par les pays industrialisés et contre les fluctuations du taux de change", a-t-il conclu.

Pour sa part, un autre conférencier invité au symposium a soutenu que la situation économique actuelle qui se traduit notamment par une forte instabilité monétaire ne trouvait pas son origine dans la hausse du prix du pétrole.

Selon lord Balogh, éminent conseiller auprès de la British Oil Corporation, la présente situation économique peut mener à une crise de l'ampleur de celle des années 30 si d'importants changements ne sont pas apportés.

Par ailleurs, le président du conseil d'administration de l'Institut français du pétrole, M. Pierre Desprairies, a affirmé que la question énergétique est un des facteurs bloquant l'économie mondiale. "Il n'est pas le seul", a-t-il précisé.

A son avis, la hausse des prix du pétrole n'est pas la cause directe de l'inflation. "L'augmentation des prix a des racines plus profondes", a-t-il fait remarquer, reprenant en cela les mêmes propos tenus par d'autres conférenciers.

Pour clôturer le colloque, le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, a insisté sur la notion d'interdépendance entre pays en prenant comme exemple les approvisionnements énergétiques. "L'interdépendance devient la règle du monde actuel", a conclu le ministre québécois qui semblait plus préoccupé par le livre blanc sur la souveraineté-association.

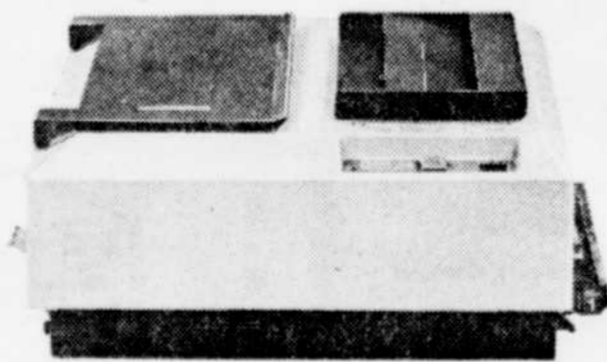


M. Adnan Al-Janabi

Chaque fois que nous présentons un nouveau copieur Xerox, comme l'économique modèle de table Xerox 2600, nous pouvons pratiquement prévoir la réaction de nos concurrents.

% * & ? # @ !

Le copieur Xerox 2600. Assez petit pour être installé sur un bureau, il n'en est pas moins capable de produire de superbes copies Xerox sur du papier ordinaire, des transparents ou du papier à en-tête, en quelques secondes. Il peut également tirer des copies d'épais documents reliés ou de magazines. C'est aussi un des copieurs Xerox les moins chers. Enfin, il offre ce qu'aucune autre marque ne peut offrir: la fiabilité et le service Xerox. Le copieur Xerox 2600. L'important c'est d'en parler avec quelqu'un qui connaît son affaire. Appelez Xerox dès aujourd'hui en composant 522-4001.



Xerox du Canada Limitée
XEROX

Xerox est une marque déposée de XEROX CORPORATION utilisée par XEROX DU CANADA LIMITEE en tant qu'usager inscrit. 2600 est une marque déposée de Xerox Corporation.

ENTREPRENEURS QUALIFIES DEMANDES

POUR VENDRE ET CONSTRUIRE DES EDIFICES PREMONTEES EN ACIER STRAN DANS LA VILLE DE QUEBEC ET LA BANLIEUE.

Les candidats devront posséder de l'expérience dans toutes les phases de la construction d'édifices, être en mesure d'assumer l'entière responsabilité du projet et posséder suffisamment de ressources pour pouvoir mener plusieurs projets de front. Nous offrons un programme complet d'entraînement, un support publicitaire et une assistance technique.

Pour de plus amples renseignements, veuillez poser votre candidature en écrivant à:

Stran M. Fred Bacher
770, boul. Guimond,
Longueuil
Québec V4G 1S3

Rendement
jusqu'à

13 1/2 %

sur certificats
de placement
garantis

Montréal Trust

500, Grande-Allée est
Mme Céline Blais 529-8841

Jacques Paradis & associés
INC. ASSURANCE GÉNÉRALISTE

NOMINATION



PAUL-YVON DUMAIS,
F.I.A.C., C.D.A.A.

Jacques Paradis, président de JACQUES PARADIS & ASSOCIÉS L.T.E.E., dont les bureaux sont situés au 6950, boulevard Henri-Bourassa, à Charlebourg, est heureux d'annoncer la nomination de M. Paul-Yvon Dumais au titre de vice-président et directeur des lignes commerciales de la firme. M. Dumais compte plusieurs années d'expérience au sein de l'industrie des assurances I.A.R.D. et invite sa nombreuse clientèle à le consulter pour tout besoin d'assurance.

l'or

WINNPEG (PC) — Cours de l'or à terme, en dollars américains, à la Bourse des denrées de Winnipeg mercredi.

| Contrats de 400 onces | Ouv. | Haut | Bas |
|-----------------------|--------|--------|--------|
| Oct. | 391,00 | 399,10 | 390,00 |
| Nov. | 406,00 | 406,10 | 403,00 |
| Déc. | 421,00 | 421,00 | 419,50 |
| Jan. | | | 419,50 |

Volume mardi: 4 contrats.

| Contrats de 100 onces | Ouv. | Haut | Bas |
|-----------------------|--------|--------|--------|
| Oct. | 387,50 | 387,70 | 385,10 |
| Nov. | 402,00 | 402,50 | 400,10 |
| Déc. | | | 414,80 |
| Jan. | | | 414,50 |
| Feb. | | | 410,00 |

Volume mardi: 3 contrats.

Une expérience de gestion sans contremaître à la firme Steinberg

par Gilles BOIVIN
du bureau du Soleil

MONTREAL. — Depuis un peu plus de cinq ans, un groupe de 24 travailleurs des entrepôts d'aliments congelés de STEINBERG vit une expérience inédite au Québec: ces travailleurs apprennent à travailler sans contremaître et à contrôler leur milieu de travail.

A l'entrepôt de Ville Saint-Laurent, il n'y a plus de contremaîtres, de cartes poinçon, d'horaires rigides de travail, de tâches monotones et invariables. C'est la foire ou quoi? direz-vous. Mais non, depuis la mise en vigueur de cette expérience, la productivité a monté de 25 pour 100 et le taux d'absentéisme a chuté à moins de 5 pour 100 (par rapport à 12 pour 100 dans les départements administrés de façon traditionnelle chez Steinberg).

Les profits ainsi générés pour la compagnie (on appelle ça "l'épargne" ici, nous précise le gérant du centre de distribution des fruits et légumes et du centre d'aliments congelés, M. Pierre Pelletier) sont redistribués à 50 pour 100 parmi les 24 employés de l'entrepôt.

On a également intégré une formule de rotation des tâches qui fait que chaque employé effectue, à tour de rôle, selon une échelle établie par un comité de travailleurs, chacune des différentes fonctions dans l'entrepôt, du "machineman" au manutentionnaire. "Ici, tout le monde fait la "dirty job", mais ça ne revient qu'à toutes les deux semaines", précise D'Arcy Leclerc qui travaille à l'entrepôt de Ville Saint-

Laurent depuis les débuts de l'expérience.

Des normes de groupe

Partant du principe que chaque employé a acquis la compétence pour chacun des postes, il n'y a qu'un salaire à l'entrepôt Saint-Laurent. Il a été fixé en fonction de la plus haute classification de la convention collective (ces employés sont en effet membres de l'Union des employés de commerce, local 501, qui représente les syndiqués de la chaîne Steinberg) soit \$319 par semaine, que l'on soit simple manoeuvre ou "machineman".

Afin de faire participer les employés aux retombées économiques de leur augmentation de productivité, une formule de partage de "l'épargne" — c'est-à-dire ce qu'il en coûte à Steinberg en employés surnuméraires pour accomplir la même besogne — a été mise au point. Pour autant que les standards de production soient respectés, c'est une somme d'environ \$40 que chacun ajoute ainsi à son salaire hebdomadaire. Si les standards sont dépassés, le surplus est également redistribué à 50 pour 100 parmi les employés.

Au début, nous explique Alain Bertrand — qui travaille à l'entrepôt depuis plus de 4 ans — les gars poussaient à un rythme infernal pour augmenter la production. On a arrêté ça parce que l'expérience ne servait plus à améliorer la qualité de vie au travail". C'est ainsi que le groupe d'employés s'est réuni pour fixer des standards de production afin d'empêcher ceux qui voulaient aller trop vite de bousculer les autres.

On met donc l'accent sur la

productivité de groupe plutôt que sur les performances individuelles. Lorsque le travail planifié pour la journée est terminé, chacun est libre de rentrer chez lui. "Pendant l'été, c'est bien commode lorsque le travail est fini de quitter même si les huit heures ne sont pas terminées", souligne l'un d'eux en précisant que la chose se produit assez souvent.

La supervision

Au départ de l'expérience, aucune forme de supervision directe n'était effectuée sur le groupe. Les employés déterminaient leurs règles de travail en assemblées générales et s'occupaient de tout. A mesure que l'expérience progressait, précise M. Pelletier, on s'est rendu compte qu'il était difficile de tenir une assemblée générale des travailleurs pour régler chaque cas problème.

Ainsi, par exemple, même si le groupe s'était donné des règles de régie interne — dans certains cas plus sévères que dans les autres entrepôts — on s'est rapidement aperçu qu'il était difficile pour les employés d'appliquer eux-mêmes la discipline de groupe. "C'est pas facile pour un syndiqué de dire à un autre de ne pas multiplier les retards ou autre chose, précise D'Arcy Leclerc.

On a donc décidé de créer un poste d'agent de liaison, genre de mini-contremaître nouveau genre qui se charge de cet aspect plus délicat de la vie du groupe. Son mandat est triple: 1) surveiller au nom de la compagnie la qualité du travail; 2) assurer la liaison avec les clients et fournisseurs; 3) faire respecter les règlements de fonctionnement que les employés se donnent.

C'est un employé du groupe, Marcel Bouchard, qui a été choisi pour ce poste. "J'interviens quand un gars ambitionne sur le système" souligne-t-il en précisant qu'en trois ans, il n'a eu à intervenir directement qu'une fois dans le cadre d'une mesure disciplinaire. Un seul grief a été acheminé jusqu'à la direction en 5 ans.

Les employés se sont dotés de cinq comités dans le cadre de ce système de participation aux décisions: un comité des relations extérieures (les relations avec la gérance), des relations internes (organisation physique du travail), des relations ouvrières (particulièrement soucieux des méthodes de motivation de l'équipe), des loisirs et de la sécurité. Les réunions de ces comités ont lieu sur les heures de travail ou sont rémunérées en temps supplémentaire.

Des difficultés

Tant du côté de la gérance que des travailleurs concernés, on ne cache pas cependant qu'une telle formule de participation est exigeante et comporte des embûches. Du côté technique, c'est relativement facile, précise Pierre Pelletier qui a la gérance du centre. C'est du côté humain et des relations inter-

personnelles que surviennent les difficultés.

Comment par exemple maintenir le degré de motivation après 5 ans de cette expérience. Mais l'un des principaux problèmes se situe au niveau des relations interpersonnelles de ce groupe de travailleurs. D'Arcy Leclerc ne cache pas que parfois les empoignades sont sérieuses.

"C'est comme dans une équipe de hockey. Tu veux toujours gagner. Il faut empêcher que certains se traitent la patte et profitent du travail des autres, mais il faut aussi ralentir ceux qui veulent aller trop vite", souligne ce dernier. "Ici, on n'a pas un boss mais 24. Le travail de chacun peut nuire ou aider à chacun". La gérance a d'ailleurs déjà utilisé les services de spécialistes pour aider ces travailleurs à apprendre à se parler, tenir une réunion, etc...

Le gérant du centre, M. Pierre Pelletier, soutient que l'expérience est là pour rester. Il est conscient cependant qu'il faut multiplier les efforts pour maintenir le moral et empêcher que l'argent ne devienne le seul facteur de motivation. Jusqu'ici, les taux de roulement est presque nul en dépit de certaines conditions de travail particu-

lièrement rigoureuses (température moyenne de 25° Celsius).

Un milieu "faux"

Du côté du syndicat, on regarde d'un oeil critique l'expérience en cours à l'entrepôt Saint-Laurent, mais on laisse les syndiqués libres de poursuivre. Bien que l'on admette les côtés positifs de cette organisation de travail (rotation des tâches, meilleures relations avec la gérance, plus grande liberté dans l'organisation du travail, baisse du taux d'absentéisme), certains aspects ne laissent pas d'inquiéter.

Qu'advient-il des travailleurs trop vieux qui ne peuvent plus suivre la cadence? s'inquiète l'agent d'affaires de la local 501, M. Roland Lamoureux. Certains travailleurs sur place reconnaissent d'ailleurs que cette question les tracasse.

Pour M. Lamoureux, le climat de travail à l'entrepôt de Saint-Laurent a quelque chose de "faux". "On leur fait croire qu'ils dirigent tout, mais l'agent de liaison est l'équivalent d'un contremaître et je suis persuadé que si les employés décidaient de ralentir leur rythme de production, la compagnie reprendrait son style de gérance traditionnelle..."



M. André Poulin
M. Jean-Paul Saillant, président de Saillant Inc. et administrateur de United Westburne Industries Limited a le plaisir d'annoncer la nomination de M. André Poulin au poste de vice-président et directeur général de Saillant Inc., filiale de United Westburne Industries Limited. Cette nomination a pris effet le 1er août 1979.

le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, hier, en hausse de 1-5 et cotait \$1,1860 face à la devise canadienne. La livre sterling a monté de 1.01 à \$2,4669.

A New York, le dollar canadien a cédé 7-50 et valait \$0,9432 tandis que la livre a gagné 1-2 à \$2,0800.



Le groupe Bellechasse, Rimouski et Speedway Transport de Québec a expérimenté, hier, le transport par remorques jumelées en couplant deux remorques derrière un même tracteur. Le convoi, qui reliera pendant une certaine période de temps les villes de Québec et Montréal par la route 20, mesure 108 pieds de longueur, comparativement à 45 pieds pour un camion-remorque normal.

bénéfices

par la Presse Canadienne

Asamera Oil Corp., semestre clos le 30 sept.: 1979, \$6,610,079, 90 cents par action; 1978, \$1,583,484, 22 cents.

Bethlehem Copper Corp., neuf premiers mois: 1979, \$4,900,000, 78,6 cents par action; 1978, \$1,700,000, 38,4 cents.

British Columbia Forest Products Ltd., neuf premiers mois: 1979, \$70,500,000, \$4,63 par action; 1978, \$46,000,000, \$3,02.

Canadian Industries Ltd., neuf mois clos le 30 sept.: 1979, \$29,277,000, \$2,65 par

action; 1978, \$22,796,000, \$2,04.

Drummond McCall Inc., neuf mois clos le 30 sept.: 1979, \$6,445,000, \$2,27 par action; 1978, \$3,107,000, \$1,09.

I.T.L. Industries Ltd., neuf mois clos le 31 août: 1979, \$779,000, 42 cents par action; 1978, \$657,000, 34 cents.

Maple Leaf Mills Ltd., neuf mois clos le 30 sept.: 1979, \$8,844,000, aucun chiffre disponible; 1978, \$8,861,000.

Montreal Trust Co., neuf mois clos le 30 sept.: 1979, \$5,214,000, \$2,02 par action; 1978, \$5,633,000, \$2,18.

Murphy Oil Co. Ltd., neuf mois clos le 30 sept.: 1979,

\$4,667,000, 74 cents par action; 1978, \$615,000, perte, aucun chiffre.

Northwestern Utilities Ltd., neuf mois clos le 30 sept.: 1979, \$8,589,000, \$3,01 par action; 1978, \$6,372,000, \$2,10.

Placer Development Ltd., neuf premiers mois: 1979, \$53,400,000, \$4,31 par action; 1978, \$17,600,000, \$1,46.

Premier Trust Co., neuf mois clos le 30 sept.: 1979, \$593,554, \$4,85 par action; 1978, \$612,079, \$5.

Resource Service Group Ltd., neuf mois clos le 30 sept.: 1979, \$1,643,000, 38 cents par action; 1978, \$1,162,000, 27 cents.

Standard Industries Ltd., semestre clos le 30 sept.: 1979, \$4,201,000, 67 cents par action; 1978, \$3,691,000, 59 cents.

Steel Co. of Canada Ltd., neuf mois clos le 30 sept.: 1979, \$107,712,000, \$3,93 par action; 1978, \$86,548,000, \$3,17.

Excellents SPECIAUX de fin de saison



PEUGEOT
Choix de modèles à essence ou diesel.



49, BOUL. ST-JOSEPH QUEBEC (dist. Charl. ouest) 623-5471

Faites le choix de l'excellence avec la 504 SL DIESEL de Peugeot.



Au volant de cette grande routière vous vous joindrez à ceux qui savent que l'on peut prendre du plaisir à économiser l'énergie dans une voiture offrant CONFORT et SÉCURITÉ. La 504 SL DIESEL c'est aussi l'avantage de profiter de l'expérience de 50 ans de Peugeot dans cette technique. La 504 SL DIESEL vous offre en plus un équipement STANDARD complet et raffiné:

- Toit ouvrant
- Glaces latérales avant électriques
- Freins à disques assistés aux 4 roues
- Sécurité "enfants" aux portes arrière
- Siège avant à dossier inclinable
- Pneus Michelin
- Console de transmission
- Lunette arrière chauffante
- Montre électrique au Quartz
- Toutes glaces teintées
- Suspension aux 4 roues indépendantes.

Boîte de vitesses manuelle ou automatique en option pour répondre aux goûts de chacun. Choix de couleurs élégantes. Venez choisir la VÔTRE.

On ne juge jamais mieux que par soi-même. **PEUGEOT**

Tout modèle Peugeot offre une garantie d'un an, kilométrage illimité.

- M. Lessard Ltée**
49, boul. St-Joseph
Charlesbourg-Ouest, P.Q.
G2H 1A9
Tél.: (418) 623-5471
- A. Lachance Automobiles**
529, boul. Kennedy
Pitendre, Lévis, P.Q.
G0R 2K0
Tél.: (418) 837-8897
- Automobiles M. Blais Inc.**
St-Patrice de Beauvillage
St-Patrice, P.Q. G0S 1B0
Tél.: (418) 596-2322

Liberté

Dans les pays totalitaires, que le régime soit de droite ou de gauche, la liberté individuelle est ce qu'il reste une fois que les besoins de l'état sont satisfaits. Dans maints pays du monde, la pauvreté, l'ignorance et la maladie sont des chaînes dont seule la mort peut délivrer. Dans certaines nations, seuls ceux qui ont des armes ou de l'argent connaissent une forme de liberté. Il suffit de lire les journaux pour constater que dans nombre de pays, la liberté se paye le prix de la conformité, de l'allégeance ou de l'obéissance au bon parti, à la bonne religion, à la bonne classe sociale, au bon uniforme ou au bon accent.

Le Canada est l'un des rares pays de la terre où la liberté ne se paye pas. Ici, l'ordre social repose sur l'honnêteté et le respect, et la personne humaine est au sommet de l'échelle des valeurs. Cette liberté n'est pas le fruit du hasard. Le Canada est le reflet des Canadiens et notre pays n'a jamais été ni plus, ni moins, qu'une toile de fond pour ses habitants, un décor dans lequel ils pouvaient poursuivre leurs buts à leur façon. Certains appellent cela la démocratie, d'autres le système de la libre entreprise, cela n'a pas d'importance. Son véritable nom est liberté.

Par leur travail et leur persévérance, les Canadiens ont amélioré leur conditions de vie et bâti ce pays. Personne n'a donné aux Canadiens leur niveau de vie, leur niveau d'éducation, leurs richesses et leur confiance en soi. Leur entreprise n'était ni guidée par un plan directeur, ni subordonnée à des buts de l'état ou d'un autre pays. Ils ont lutté et ménagé, pris des risques, essuyé des échecs, recommencé, et cela toujours de leur propre volonté et toujours pour améliorer leur sort. De leurs réussites est né le Canada.



Le Groupe Haughton est fier d'avoir sa place dans cette entreprise en constante évolution. Nous sommes fiers de ce que nous avons fait, fiers d'être parti il y a 25 ans avec pour tout actif notre enthousiasme et une presse Kluge alimentée à la main de \$72, et d'avoir grossi au point de devenir aujourd'hui une entreprise possédant cinq usines au Canada spécialisées dans la production de lithographies commerciales, d'emballages et de formules d'affaires.

Nous éprouvons une profonde gratitude envers nos clients et nos fournisseurs et particulièrement envers nos employés qui ont travaillé avec nous à bâtir et à développer l'entreprise. Ils sont la preuve probante que le système de la libre entreprise fonctionne bien lorsqu'on le laisse fonctionner. Au seuil de notre deuxième quart de siècle, nous éprouvons une reconnaissance infinie envers ce pays où une réussite comme la nôtre est encore possible. Merci Canada d'avoir su garder un sens au mot liberté!

ABF
• ABF, Formules d'Affaires Limitée
• St-Hyacinthe, Montréal, Ottawa et Québec, Que.
Membre du Groupe Haughton

Droits de reproduction accordés librement.

toronto

Volume des transactions: 4,635,000 actions — 300 titres: 1,579.27 en hausse de 23.02

Le marché se redresse

La Bourse de Toronto semble s'être ressaisie après les lourdes pertes qu'elle a subies ces trois dernières semaines. L'indice composé a monté de 23.02 à 1,579.27 hier, réalisant ainsi son meilleur gain depuis le 7 septembre. Tous les secteurs du marché sont passés à l'offensive, et celui de l'immobilier arrive en tête. Au dire des observateurs, les joueurs sont toujours en quête de titres relativement bon marché. Ils font cependant remarquer que l'activité a été assez calme, ce qui tendrait à prouver que la confiance n'est pas entièrement restaurée. Parmi les valeurs industrielles traitées à la séance de hier, IBM prend à \$75, Inoco à \$15.2 et Premier Cablevision 1-3 à \$15. S. B. McLaughlin Associates 1-3 à 9-8 et Bow Valley Industries 1-5 à \$41.5-8.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres Ventes/Haut/Bas/Ferm. Chang.

| A et B | |
|----------------|---------------------|
| A.G.P.M. | 500 265 265 265 +5 |
| Alcan | 750 55 55 55 +5 |
| Alcan 10 | 110 53 53 53 +5 |
| Aldrich | 1400 116 116 116 +5 |
| Algonquin | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 2p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 3p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 4p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 5p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 6p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 7p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 8p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 9p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 10p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 11p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 12p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 13p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 14p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 15p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 16p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 17p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 18p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 19p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 20p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 21p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 22p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 23p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 24p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 25p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 26p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 27p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 28p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 29p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 30p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 31p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 32p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 33p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 34p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 35p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 36p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 37p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 38p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 39p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 40p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 41p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 42p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 43p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 44p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 45p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 46p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 47p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 48p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 49p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 50p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 51p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 52p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 53p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 54p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 55p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 56p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 57p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 58p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 59p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 60p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 61p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 62p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 63p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 64p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 65p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 66p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 67p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 68p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 69p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 70p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 71p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 72p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 73p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 74p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 75p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 76p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 77p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 78p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 79p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 80p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 81p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 82p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 83p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 84p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 85p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 86p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 87p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 88p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 89p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 90p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 91p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 92p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 93p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 94p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 95p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 96p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 97p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 98p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 99p | 200 114 114 114 +5 |
| Algonquin 100p | 200 114 114 114 +5 |

| | |
|--------------|--------------------|
| C. Cable | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 2 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 3 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 4 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 5 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 6 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 7 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 8 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 9 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 10 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 11 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 12 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 13 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 14 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 15 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 16 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 17 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 18 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 19 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 20 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 21 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 22 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 23 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 24 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 25 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 26 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 27 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 28 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 29 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 30 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 31 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 32 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 33 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 34 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 35 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 36 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 37 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 38 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 39 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 40 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 41 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 42 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 43 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 44 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 45 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 46 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 47 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 48 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 49 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 50 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 51 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 52 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 53 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 54 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 55 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 56 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 57 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 58 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 59 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 60 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 61 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 62 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 63 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 64 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 65 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 66 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 67 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 68 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 69 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 70 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 71 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 72 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 73 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 74 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 75 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 76 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 77 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 78 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 79 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 80 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 81 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 82 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 83 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 84 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 85 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 86 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 87 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 88 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 89 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 90 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 91 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 92 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 93 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 94 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 95 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 96 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 97 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 98 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 99 | 455 117 117 117 +5 |
| C. Cable 100 | 455 117 117 117 +5 |

| | |
|---------------|---------------------|
| D. Elanco | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 2 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 3 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 4 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 5 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 6 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 7 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 8 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 9 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 10 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 11 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 12 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 13 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 14 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 15 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 16 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 17 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 18 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 19 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 20 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 21 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 22 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 23 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 24 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 25 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 26 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 27 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 28 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 29 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 30 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 31 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 32 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 33 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 34 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 35 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 36 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 37 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 38 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 39 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 40 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 41 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 42 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 43 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 44 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 45 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 46 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 47 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 48 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 49 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 50 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 51 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 52 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 53 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 54 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 55 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 56 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 57 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 58 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 59 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 60 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 61 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 62 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 63 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 64 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 65 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 66 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 67 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 68 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 69 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 70 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 71 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 72 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 73 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 74 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 75 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 76 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 77 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 78 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 79 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 80 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 81 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 82 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 83 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 84 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 85 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 86 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 87 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 88 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 89 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 90 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 91 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 92 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 93 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 94 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 95 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 96 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 97 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 98 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 99 | 4100 110 110 110 +2 |
| D. Elanco 100 | 4100 110 110 110 +2 |

| |
|--|
| |
|--|

économie

en un clin d'oeil

Mise en vigueur de l'entente Alcan-Jamaïque

L'Alcan et la Jamaïque viennent de mettre en vigueur l'entente dont elles avaient convenue le 25 septembre 1978 pour extraire la bauxite et produire l'alumine qu'achète l'Alcan de l'Etat jamaïquin. Une nouvelle entreprise a été créée, **Jamalcan**, dans laquelle l'Alcan détient un intérêt de 93 pour 100 et l'Etat, 7 pour 100. Chacun des partenaires a droit à sa part de l'alumine produite et la part de la **Jamaica Bauxite Mining** (la société d'Etat) sera échangée par de l'aluminium produite et vendue par l'Alcan. Le conseil de Jamalcan sera composé de cinq représentants de l'Alcan et de deux représentants de la Jamaica Bauxite Mining Ltd. L'Etat devient propriétaire de tous les terrains miniers autrefois propriété de l'Alcan, mais cette dernière se voit garantir des approvision-

nements de 40 ans. Le taux de redevance sur la bauxite extraite demeure à 50 cents la tonne forte. Enfin, la Jamaica Bauxite Mining prendra un intérêt de 7 pour 100 dans les activités agricoles d'Alcan en Jamaïque.

Au Montreal Trust: 2 formules dans 1

Montreal Trust annonce que les intérêts provenant des comptes d'épargne à rendement élevé (épargne plus) seront désormais calculés et sur le solde minimal mensuel et sur le solde minimal quotidien. Des deux résultats obtenus, le plus avantageux pour l'épargnant sera crédité à son compte. C'est la première institution financière d'envergure au pays à offrir ce

genre de service. Précisons que la compagnie calculera l'intérêt chaque mois selon les deux formules et versera semestriellement la somme la plus élevée au compte de l'épargnant. Grâce à ce nouveau service, les clients bénéficieront d'intérêts plus élevés sans avoir à décider de la formule qui leur convient le mieux. Par exemple, si une personne conserve \$1.000 dans son compte tout le mois, le rendement sera calculé au taux mensuel le plus élevé sur le solde minimal de \$1.000. Par contre, si le solde varie et atteint, disons un montant minimal de \$200 un jour quelconque au cours du mois considéré, l'intérêt sera alors calculé sur le solde minimal quotidien plutôt que sur le minimal mensuel de \$200. Fait à noter, le nouveau service ne comporte aucuns frais d'administration

sur les retraits en personne, ni solde minimal obligatoire. A compter d'aujourd'hui, le Montreal Trust offrira un taux de 12,25 pour 100 sur ses comptes à intérêt mensuel et un taux de 11,50 pour 100 sur ses comptes à intérêt quotidien.

Remboursements d'impôt à 6% des contribuables

Des 3.103.000 contribuables québécois qui ont produit une déclaration de leurs revenus, en 1977, un total de 2.146.456 soit 69 pour 100, ont réclamé des remboursements d'impôt se chiffrant par plus de \$399 millions. Ce sont là quelques exemples des milliers de données que contient le recueil de "Statistiques fiscales des particuliers du

Québec" ayant trait à l'année d'imposition 1977, recueil dont le ministre du Revenu, M. Michel Clair, a annoncé hier la publication. Quant au revenu imposé moyen, il s'est établi dans la région administrative de Québec à \$13.151 en 1977 à comparer à \$12.404 l'année précédente. Au Saguenay, ce revenu imposé moyen est passé de \$12.012 à \$13.260. Sous ce rapport, la Côte-Nord arrive bonne première avec un revenu de \$15.327 contre \$14.468 en 1976.

Shell Canada investira \$6 milliards dans les 7 prochaines années

Shell Canada dont les profits ont augmenté ces derniers mois va consacrer quelque \$6 milliards à

des travaux d'exploration et d'autres fins, au cours des sept prochaines années. Le président de la société, M. William Daniel, a expliqué aux journalistes réunis, mercredi, que les dépenses projetées étaient de \$2 milliards environ supérieures aux estimations faites précédemment. Les dépenses prévues pour l'an prochain, y compris une hausse du fonds de roulement, seraient supérieures à \$700 millions. Plus de 70 pour 100 des dépenses en investissements de la société, entre 1980 et 1986, seront imputés au compte ressources de l'entreprise. Elles serviront, en grande partie, à l'exploration et à la mise en valeur des gisements d'hydrocarbures classiques de l'Ouest canadien, et au développement de la production des sables pétroliers et du charbon.

carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **647-3266**

OU ECRIVEZ A CARRIERES ET PROFESSIONS

LE SOLEIL LTEE, C.P. 1547, QUEBEC, QUE. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

OPERATEURS - OPERATRICES
On demande personnes avec expérience pour travail occasionnel sur machine IBM-3741.
ECRIRE C.P. 9182, STE-FOY, QUEBEC

POSTE DE RADIO FM DEMANDE ANNONCEUR-ANIMATEUR
Expérience nécessaire.
Les candidats(es) doivent écrire en incluant curriculum vitae et ruban à:
Dépt 9774 - Le Soleil
390, St-Vallier est, Québec, Qué. G1K 7J6

COMPTABLE AGREE
Nous sommes à la recherche d'un(e) comptable agréé(e) pour une industrie de Ste-Marie de Beauce. Bonnes conditions de travail et salaire selon expérience.
Si intéressé(e), faites parvenir votre curriculum vitae à:
C.P. 610, STE-MARIE DE BEAUCE
QUEBEC, G0S 2Y0

TRAVAIL A L'ANNEE
Atelier de ferblanterie situé à Lévis recherche une personne pour travail général d'atelier.
833-7700

SECRETAIRE avec expérience demandé(e)
Dactylo rapide, bon français, notions de comptabilité, initiative, 25 ans et plus. Salaire selon qualifications, 32 1/2 h/sem. Dans Limoilou.
Pour entrevue,
tél.: 529-4911

COIFFEURS(EUSES) demandés(es)
3 coiffeurs(euses) pour dames, minimum 2 ans d'expérience pour districts Charlesbourg et les Saules.
Tél.: 843-2437

SECRETAIRE DE DIRECTION
Avec expérience dans bureau d'avocats si possible. Sténo bilingue, disponibilité. Bureau situé dans vieux Québec. \$225 et plus selon expérience.
692-3951

COMMIS-DACTYLO
Minimum de 2 ans d'expérience nécessaire, avec des notions de comptabilité. Communiquer avec:
C.K.C.V.
694-1280

TECHNICIEN(NE) DE LABORATOIRE
Notre entreprise est à la recherche d'un(e) technicien(ne) en laboratoire.
Etude: D.E.C. en chimie industrielle ou chimie analytique avec 2 à 3 ans d'expérience.
Fonctions: Contrôle de la qualité
Devenir gérant(e) de production.
S.V.P. envoyer curriculum vitae au
Dépt 9776, Le Soleil Ltée, Québec G1K 7J6

ENTREPRENEURS PLOMBIERS
On demande entrepreneurs plombiers pour différents travaux dans la région de Québec.
ECRIRE C.P. 9182, STE-FOY, QUEBEC

DESSINATEUR(TRICE) demandé(e)
Dans une spécialité architecturale (vitrerie). Faire parvenir curriculum vitae à:
C.P. 7517
Charlesbourg, Qué.
G1G 5E5

MAGASINIER
Notre entreprise est à la recherche d'un magasinier ayant trois ou quatre années d'expérience.
Fonctions:
Etre en charge de la réception, contrôle de l'inventaire, fournir la marchandise à la production.
Envoyer curriculum vitae à:
Dépt 9776, Le Soleil
390, St-Vallier est
Québec, G1K 7J6

LES EQUIPEMENTS ST-PAUL LTEE
Nous sommes à la recherche de personnes d'expérience pour combler certains postes permanents dans un très bref délai pour notre service de camions diesel.
• MECANICIENS A ou B
• PEINTRE-DEBOSSELEUR avec expérience
• COMMIS AUX RECLAMATIONS BILINGUE
Nous offrons les avantages sociaux habituels dont fonds de pension, assurance-groupe, etc.
ST-PAUL KENWORTH LTEE
320, rue Joly, Québec, Qué. G1K 6V8
TEL.: 626-4422
At. Normand Chabot

ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ELECTRICITE - VENTILATION - AIR CLIMATISE VILLE DE QUEBEC
Nous recherchons des candidats(es) pour combler les postes suivants:
• ESTIMATEUR EN ELECTRICITE
• ESTIMATEUR EN PLOMBERIE - CHAUFFAGE
• MAGASINIER
• EN ELECTRICITE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE
• ACHETEUR
• EN ELECTRICITE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE
QUALIFICATIONS
— Diplômé(e) d'un cégep ou équivalent.
— 3 à 5 ans d'expérience - Bilingue de préférence.
• COMPTABLE
QUALIFICATIONS
— Baccalauréat en administration.
— Titre CA - RIA serait un atout important.
— 3 ans d'expérience - Bilingue.
Adresser curriculum vitae à:
Dépt 9777 - Le Soleil
390, St-Vallier est, Québec, Qué. G1K 7J6

A&W
POSTE OUVERT POUR UNE(E) RESPONSABLE AU NIVEAU DU SERVICE A NOTRE NOUVELLE SUCCURSALE DU 2250 CHEMIN STE-FOY
Afin de bien remplir ses fonctions, la personne que nous recherchons devra:
— être disponible le jour, soir et fin de semaine;
— avoir aptitudes pour diriger du personnel;
— avoir une belle personnalité;
— aimer travailler avec le public;
— expérience non nécessaire mais un atout;
— de préférence, être âgé(e) entre 22 et 30 ans.
Pour rendez-vous, contacter:
Jean-Claude Bergeron
à 653-5272
entre 9h et 11h — 14h et 17h

PERSONNE BENEVOLE DEMANDEE
Un centre d'hébergement pour jeunes en difficulté est à la recherche d'un animateur bénévole pour travailler auprès des jeunes de 14 à 18 ans.
La personne intéressée devra répondre aux exigences suivantes: Avoir une expérience auprès des adolescents en difficulté, être capable d'assumer des responsabilités, être majeure, connaître la psychologie du jeune, pouvoir s'engager à plein temps pour une période d'un an, et aimer le travail exigeant.
Prière d'envoyer curriculum vitae à:
Gilles Morissette
88, Principale ouest
St-Etienne-de-Lauzon
G0S 2L0
Nous vous contacterons pour un rendez-vous.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU BAS ST-LAURENT SERVICES DE L'EDUCATION DES ADULTES OFFRE D'EMPLOI AGENTS DE FORMATION
Formation préparatoire à l'emploi (F.P.E.)
Nature du travail
Le travail de l'agent de formation permettra au participant d'accéder au marché du travail soit directement ou indirectement par une préparation à entrer dans un plan de formation professionnelle. Il doit également amener chaque participant à mieux se connaître sur les plans aptitudes et comportement; amener le participant à mieux connaître son milieu, sa région, particulièrement sur le plan humain. Il doit préparer chaque individu à une recherche planifiée d'emploi.
Qualifications requises
Etre détenteur d'un diplôme de premier cycle en sciences humaines, avec expérience de travail auprès des adultes; ou être détenteur d'un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent avec expérience de travail pertinent.
Les candidat(e)s devront:
1. avoir une formation ou travail de groupe;
2. être capables d'élaborer des activités d'apprentissage;
3. être capables de s'adapter aux objectifs de la formation préparatoire à l'emploi.
Durée d'emploi
Décembre 1979 au 30 juin 1980, avec possibilité de renouvellement.
Salaire
Selon les qualifications: taux horaire \$16.90 - \$20.20
Lieu de travail: Rimouski
Faire parvenir votre curriculum vitae pour le 9 novembre 1979, 16h00.
SERVICE DU PERSONNEL
C.S.R. DU BAS ST-LAURENT
320, St-Germain est
Rimouski
CONCOURS: PE-OF-79-13

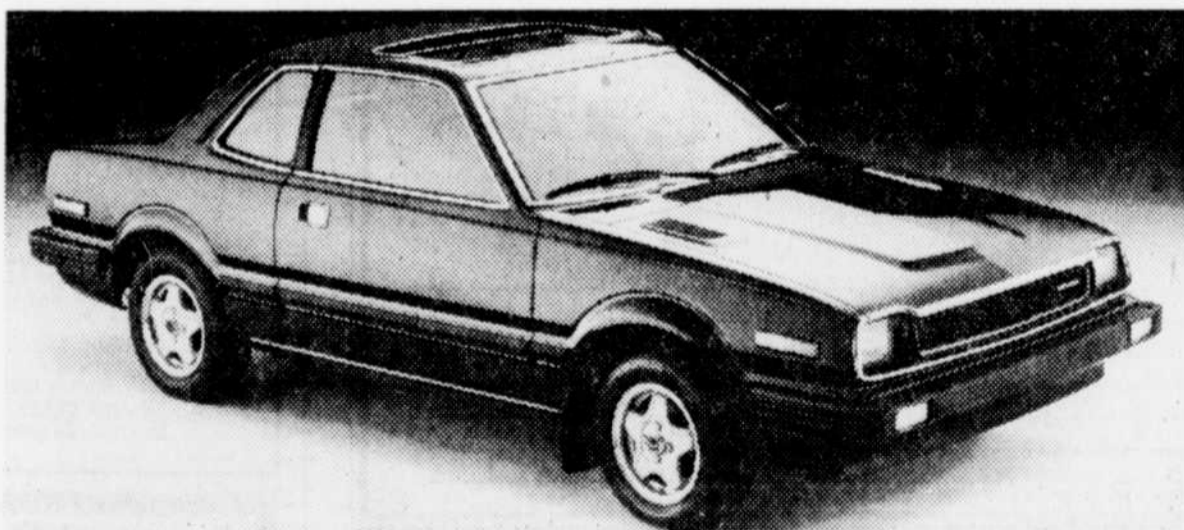
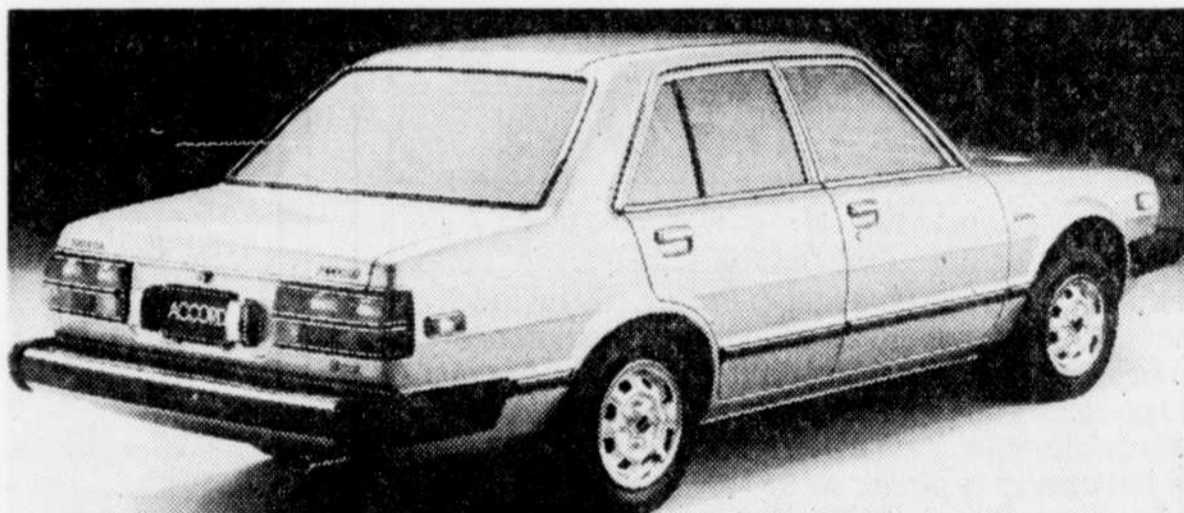
Commission Scolaire Des Ilets
CONCOURS: DP-79-01
DIRECTEUR DU PERSONNEL ET SECRETAIRE GENERAL
POSTE DE CADRE DE NIVEAU 1
L'EMPLOYEUR
La Commission scolaire des Ilets est une commission scolaire dispensant l'enseignement élémentaire à environ cinq mille (5.000) élèves sur le territoire des municipalités suivantes, les quartiers Charville, Bourg-Royal et Notre-Dame-des-Laurentides de la Ville de Charlesbourg ainsi que les municipalités du Lac-Beauport, du Lac-St-Charles et des Cantons-Unis de St-Jean et Teewebury.
L'EMPLOI
1) A titre de Directeur des services du personnel
L'emploi de directeur des services du personnel comporte la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à la gestion du personnel et comprend habituellement le recrutement et la sélection du personnel, les relations de travail, l'évaluation et le perfectionnement.
2) A titre de Secrétaire général
L'emploi de secrétaire général comporte la responsabilité de l'arrangement, de la publication, de la conservation, de la certification de l'authenticité des actes officiels de la commission conformément aux dispositions des lois régissant les organismes d'enseignement et à la réglementation interne de la commission.
Cet emploi comporte la responsabilité de rassembler les informations demandées par le directeur général, de les analyser, d'en faire une synthèse et de proposer des solutions motivées.
L'emploi de secrétaire général comporte aussi la responsabilité des relations internes et externes que lui confie le directeur général ainsi que l'exercice de toutes les fonctions de la gestion requises pour assurer les droits, pouvoirs et obligations de l'organisme qui ont été délégués à cet emploi.
CRITERES D'ADMISSIBILITE
a) Diplôme universitaire terminé de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment:
— en administration — en droit — en services commerciaux
b) Huit (8) années d'expérience pertinente;
c) La préférence sera accordée au candidat:
1) ayant une bonne connaissance du système scolaire plus particulièrement à l'élémentaire;
2) ayant une bonne connaissance de la gestion des écoles;
3) ayant de la facilité pour le travail d'équipe;
4) ayant de la facilité pour les relations publiques.
TRAITEMENT ET BENEFICES
Selon le règlement relatif aux conditions d'emploi du personnel de cadre et de gestion des commissions scolaires et des commissions régionales pour catholiques.
MODALITES
Les personnes intéressées ont jusqu'au 6 novembre 1979 à 16h00 pour faire parvenir leur candidature. Cette dernière devra être accompagnée des éléments suivants:
1) Un curriculum vitae;
2) Un exposé manuscrit, d'un ou trois cents (300) mots, sous indiquant pourquoi vous croyez apte à remplir ce poste;
3) Toutes les pièces pertinentes à la solliciter et à l'expérience.
Faire parvenir le tout avec la mention "Personnel et confidentiel" en inscrivant le numéro du concours sur l'emveloppe à:
Commission Scolaire Des Ilets
Direction générale
5275, des Violettes
Charlesbourg (Ursainville)
Québec, G1G 5L6

Appel de candidatures mixtes
Fonction Publique Québec
DIRECTEUR, DIRECTION DES CITOYENS AUTOCHTONES (339-269-009)
Traitement: \$31 400 à \$38 800
No de référence: 79-SM-OC-SEC-YL-80
Secrétariat d'Etat
Direction des citoyens autochtones
Hull (Québec)
Fonctions
Le Secrétariat d'Etat cherche un directeur qui devra appliquer les lignes de conduite et exécuter les programmes d'aide aux autochtones de la Direction des citoyens autochtones. Ces programmes sont: les migrants autochtones, les femmes et les jeunes autochtones, les communications sociales des autochtones et le financement de base. Le directeur devra planifier et coordonner les activités de la Direction se rattachant aux subventions et aux contrats, superviser le personnel responsable de l'exécution des programmes et s'occuper des questions administratives et financières.
Conditions de candidature
Les candidats doivent posséder une vaste expérience de la planification, de la direction et de la coordination de programmes socio-culturels, et avoir travaillé avec les autochtones et leurs organisations.
Exigences linguistiques
La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes bilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingue. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'Etat.
"De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante."
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below".
Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Yvan Lapointe, agent de dotation
Programme de dotation des cadres supérieurs
Commission de la Fonction publique du Canada
L'Esplanade Laurier, Tour ouest, Pièce 1768
Ottawa (Ontario) K1A 0M7 (613) 995-6454
Date limite: le 23 novembre 1979
Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

HONDA Y CROIT:

LE LUXE CE
N'EST PAS DU LUXE...
NE VOUS PRIVEZ
PAS D'UNE BONNE
AUTO POUR UNE
RAISON D'ARGENT.

Si l'argent n'était pas un problème pour ceux qui aiment les voitures de performance et de luxe, ils auraient tous des voitures importées de luxe. Mais l'argent est souvent un problème et la plupart des gens ne peuvent conduire la voiture de leurs rêves que dans leurs rêves. Mais, heureusement pour eux, il existe quand même des voitures qui peuvent combler leurs rêves de performance et de luxe à un prix bien terre-à-terre, à un prix qui n'a pas augmenté pour 1980. Ces voitures sont les Honda Accord 3 portes, Accord 4 portes et Prélude; trois voitures construites et finies de façon impeccable jusque dans les moindres détails qui combinent luxe et performance à un prix raisonnable. L'un des grands avantages de l'Accord est sa traction avant éprouvée. Cet avantage est partagé par la Prélude. Un autre de leurs avantages, c'est l'étonnante performance d'un moteur qui consomme peu. Que vous soyez amateur de changements manuels ou automatiques, elles sont



toujours un plaisir à conduire, avec leur transmission standard 5 vitesses ou leur Hondamatic 3 vitesses. L'allumage transistorisé, les freins à disque avant à autoréglage, la suspension entièrement indépendante à jambes de force MacPherson, les pneus radiaux, le récepteur AM-FM, les glaces teintées et les sièges inclinables sont toutes des caractéristiques que vous trouverez sur l'Accord et la Prélude... en équipement standard! L'Accord 4 portes a tout le fringant de la 3 portes et un coffre immense. C'est la preuve qu'on peut construire une voiture pour la famille sans rien enlever au plaisir de conduire. De son côté, la Prélude est une GT dans le vrai sens du mot. Elle est techniquement en avance de son temps à bien des points de vue. Son système de suspension est du genre que vous aurez bien de la difficulté à retrouver sur une voiture de moins de \$10,000 ou même de \$15,000. Les Honda Accord 3 portes, Accord 4 portes et Prélude... le luxe ce n'est pas du luxe!

LES HONDA ACCORD ET PRÉLUDE.

Lallier Automobile Ltée
185, avenue St-Sacrement
QUEBEC, G1N 3X4
681-0525

E.G. Automobile Inc.
155, rue Kennedy
LEVIS, Québec, G6V 6E2
833-2135

Lallier Automobile Inc.
280, 47e Rue ouest
CHARLESBOURG, P.Q. G1H 5H1
623-9003

Carter veut stimuler la recherche technologique

WASHINGTON (AFP) — Le président Carter a annoncé hier un programme fédéral pour encourager l'innovation industrielle aux États-Unis.

« Les États-Unis ont été pendant plus d'un siècle le leader en matière de technologie, mais ils font face maintenant à une concurrence croissante dans le monde et c'est là un défi que nous ne pouvons plus ignorer », a déclaré M. Carter.

Le programme qui a été présenté

au Congrès, comporte notamment les points suivants:

Une amélioration des circuits d'information afin que les découvertes techniques dans les laboratoires fédéraux et l'information technologique provenant des pays étrangers soient communiqués à l'ensemble de l'industrie de façon appropriée.

Un accroissement du soutien fé-

déral à la recherche et au développement.

Une simplification du système des brevets de façon à faciliter leur obtention par les petites entreprises et les universités.

L'encouragement au développement de petites entreprises innovatrices grâce notamment à une augmentation des dotations à la Fondation nationale de la science (National Science Foundation).



Victor LOPEZ

Le Canada devrait donner \$20 millions au Nicaragua

OTTAWA (d'après PC) — L'insignifiance de l'aide financière canadienne au Nicaragua a été dénoncée, hier, à Ottawa, par des citoyens de ce pays.

Le porte-parole du groupe, le révérend Victor Lopez, a signalé que les dirigeants de l'Agence canadienne d'aide internationale lui avaient dit avoir les mains liées par des contraintes budgétaires.

Il ne comprend pas que le Canada n'ait pu fournir qu'une somme de \$200,000 à un pays épuisé par une guerre civile qui a fait 50,000 morts

et dont l'industrie est anéantie.

M. John Foster, un dignitaire de l'Église unie du Canada, qui a organisé la tournée des émissaires nicaraguayens, a déclaré que l'aide canadienne pourrait aisément s'élever à \$20 millions, puisque, a-t-il expliqué, un petit pays comme la Hollande a pu le faire.

Il a signalé que les organisations privées ne pouvaient pas se permettre une aide aussi ample que celle du gouvernement.

Tout en admettant le bien-fondé des arguments de l'ACDI, M. Foster a soutenu qu'une décision politique pouvait aisément surmonter

les obstacles évoqués par l'ACDI.

Les émissaires nicaraguayens doivent rencontrer aujourd'hui les autorités du ministère des Affaires extérieures.

Le groupe est constitué de dirigeants d'organismes du Nicaragua. Il affirme n'avoir aucun lien officiel avec le gouvernement sandiniste.

Le Nicaragua a une dette de \$1,5 milliard due cette année et l'année prochaine.

M. Lopez a expliqué que son gouvernement révisait actuellement un prêt effectué par la Banque Royale du Canada à l'ancien régime Somoza. Il n'a pas donné plus de précisions.

CORPORATION MUNICIPALE DE VILLE DE LA POCAITIÈRE COMTE DE KAMOURASKA AVIS AU SCRUTIN

AVIS

VILLE DE LA POCAITIÈRE

AVIS PUBLIC est, par le présent, donné que le scrutin est nécessaire pour l'élection maintenant pendante pour la Ville de La Pocatière, et que ce scrutin sera ouvert en conséquence le 4^e jour du mois de novembre 1979; et, de plus, que les personnes dûment présentées comme candidats à cette élection, et pour lesquelles seulement les votes seront admis, sont:

Election du maire

- GOSSELIN La-Jos Inspecteur-surveillant 305, 11e Avenue La Pocatière
- LAPLANTE Léonard, Agronome 106, 9e Avenue La Pocatière

Election des conseillers:

SIÈGE no 1:

- BOURGGAULT Maurice, administrateur-industriel 800, 4e Rue La Pocatière
- LAGANIERE Jacques, agronome 207, 11e Avenue La Pocatière

SIÈGE no 2:

- RAYMOND Grenier Liliane, maîtresse de maison 800, 1re Rue La Pocatière
- ROY Raymond, homme de ligne 207, 2e Avenue La Pocatière

SIÈGE no 3:

- ANCTIL J.-Maurice, professeur 201, 14e Rue La Pocatière
- LEVESQUE Denis-Richard, agriculteur Route 132, 1re Avenue La Pocatière

SIÈGE no 4:

- FORTIN La-Joseph, imprimeur 504, 10e Avenue La Pocatière
- JEAN Gratien, secrétaire général et directeur des services financiers 203, 11e Avenue La Pocatière

SIÈGE no 5:

- HUDON Jean-Paul, homme d'affaires 904, Fraser La Pocatière
- NADEAU Renald, garagiste Route 230 ouest La Pocatière

SIÈGE no 6:

- LEMIEUX Rosaire, menuisier 108, 8e Avenue La Pocatière
- OUELLET Bertrand, médecin 700, 9e Avenue La Pocatière

LES BUREAUX DE VOTATION SONT ÉTABLIS À L'ENDROIT SUIVANT: "SOUS-SOL DE LA CATHÉDRALE" Salle Chanoine-Hudon 203, 4e Avenue La Pocatière

L'addition officielle des votes se fera à la Salle du Conseil municipal, Hôtel de Ville, 412, 9e Rue, La Pocatière, le soir même du scrutin, au fur et à mesure que les boîtes de scrutin me parviendront. Ce dont tous les intéressés sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

DONNE SOUS MON SEING, à Ville de La Pocatière, ce 28e jour du mois d'octobre 1979.

CLAUDE CRETE
Président d'élection

Le double revenu est devenu impérieux pour la famille américaine

WASHINGTON (AFP) — Près de 60 p.c. des familles américaines ont deux revenus ou plus, indiquent des statistiques publiées hier par le département du Travail.

Au cours des dix dernières années, le nombre de ménages ayant plus d'un revenu est passé de 3,2 millions à 28,4 millions, soit 59,6 p.c. des familles américaines.

Le département du Travail note que cette augmentation record résulte presque exclusivement de l'entrée massive des femmes sur le marché du

travail. Au cours de cette période, 5,5 millions de femmes mariées ont trouvé un emploi et aujourd'hui, près de la moitié des épouses sont employées ou cherchent un emploi.

Dans les autres cas, le deuxième revenu provient d'un fils ou d'une fille en âge de travailler.

Les sociologues du département du Travail estiment que la principale raison du travail de la femme est le besoin d'apporter une contribution au budget familial pour maintenir un niveau de vie menacé par l'inflation.

La baisse de la natalité et le changement du rôle de la femme dans la société ont aussi contribué à cette tendance car de moins en moins de femmes sont satisfaites du seul rôle de maîtresse de maison et de mère de famille, affirme enfin le département.

COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS

REQUÊTE PRÉSENTÉE PAR LES HELICOPTÈRES SCHEFFERVILLE LTÉE EN AUTORISATION D'EXPLOITER UN SERVICE AÉRIEN COMMERCIAL

Les Hélicoptères Schefferville Ltée a demandé l'autorisation d'exploiter, à partir d'une base située à Schefferville (Québec), un service aérien commercial d'affrètement (classe 4) au moyen d'aéronefs à voilure tournante du Groupe A-RW.

Le Comité fournira sur demande d'autres détails concernant la requête.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer la requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Toute intervention doit porter les nom et adresse de l'intervenante ou de son avocat et deux (2) copies doivent être expédiées par la poste ou remises, accompagnées des pièces justificatives, au Secrétaire du Comité des transports aériens, OTTAWA, KIA 0N9 le 20 novembre 1979 au plus tard. Copies de l'intervention et des documents à l'appui doivent également être envoyées, dans le même délai, à la requérante ou à son avocat.

Toute intervention doit être envoyée à l'adresse ci-dessous: Poulin & Cantin, notaires 900, 9e Avenue Charny, Cité Lévis (Québec) G5W 4G3

À l'attention de Me Hughes Poulin, notaire

Il est loisible à la requérante ou à son avocat, dans une réplique, de s'opposer à une intervention, d'admettre ou de nier, en totalité ou en partie, les faits qui y sont allégués. La réplique doit être signée par la requérante ou son avocat et expédiée en deux (2) copies par la poste ou remises au Secrétaire du Comité des transports aériens, OTTAWA, KIA 0N9 et copie doit être signifiée à l'intervenante ou à son avocat dans les dix (10) jours de la réception de l'intervention.

Une attestation sous serment de signification doit être déposée auprès du Secrétaire. Le Comité n'acceptera aucune intervention ou réplique déposée après le délai prescrit, à moins que la partie intéressée ne lui prouve qu'elle ne pouvait, pour des raisons indépendantes de sa volonté, la soumettre dans ledit délai.

J.O. Lévesque
pour W.V. Tallon, secrétaire,
Comité des transports aériens
Le 15 octobre 1979

Désirez-vous recevoir

LE SOLEIL

tous les jours à votre porte, à heure fixe?

CE SOIR, VOUS AVEZ JUSQU'À 19h30 POUR VOUS ABONNER, COMPOSEZ

647-3333

NOUS NOUS OCCUPERONS DU RESTE!

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES

Aménagement de la Grande Rivière

Heure limite: 15h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

LE JEUDI 15 NOVEMBRE 1979

SERJ 79-2675

FOURNITURE DE 76,078 LIVRES DE PLAQUES ET BARRES D'ACIER POUR REPARATION DE MACHINERIE LOURDE

GARANTIE DE SOUMISSION: \$2,500

PRIX DE VENTE DU DOCUMENT: \$10

Les documents d'appels d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 à 16h30, à l'endroit suivant:

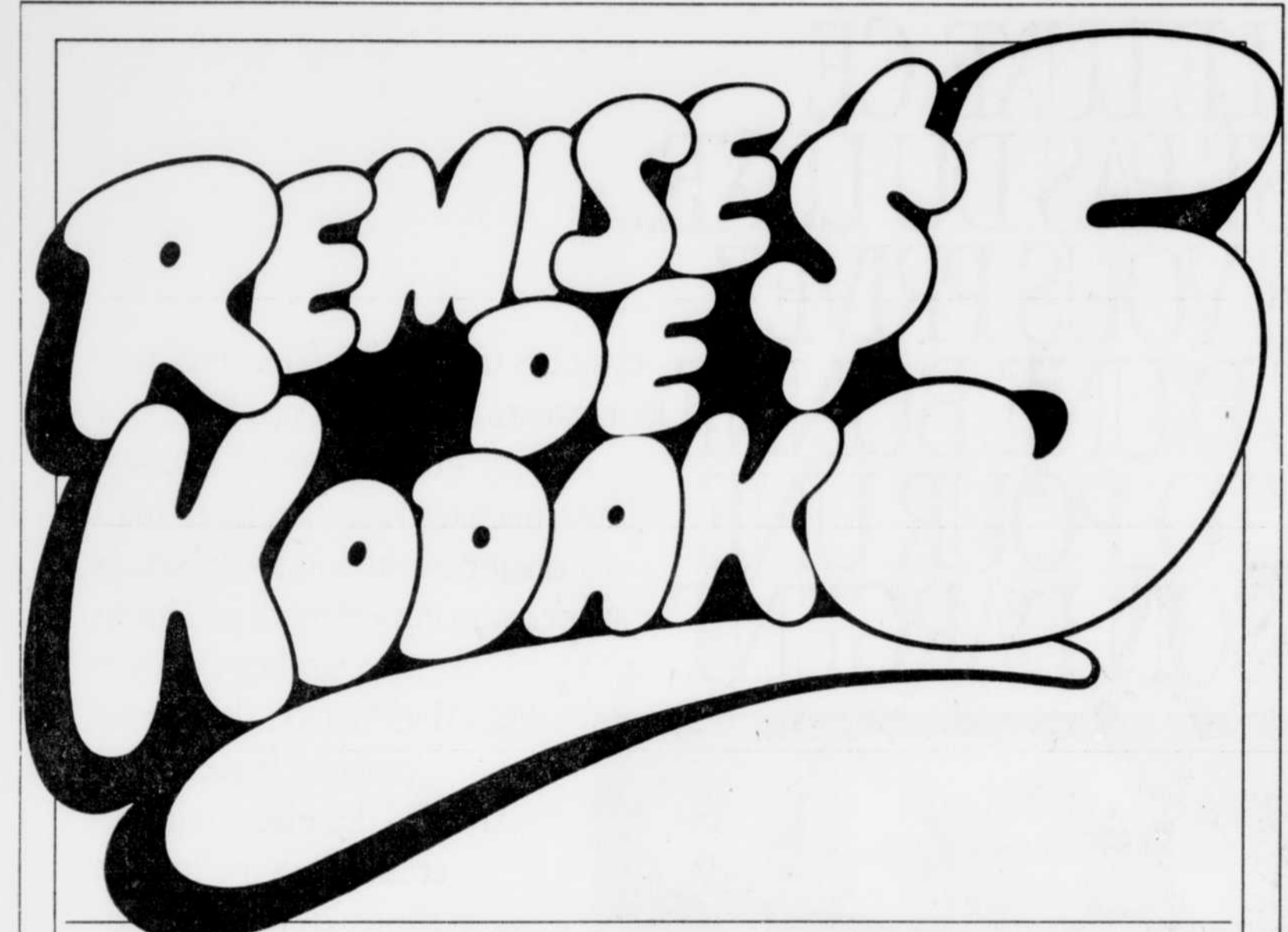
Société d'énergie de la Baie James
Direction Approvisionnement
500, boul. de Maisonneuve est
19e Etage
Montréal, (Québec)
H2L 4M5

Le paiement des documents s'effectue par CHEQUE VISE OU MANDAT fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant indiqué plus haut est exigée de tout soumissionnaire, conformément aux stipulations du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, corporations ou entreprises en coparticipation ayant leur principal établissement d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière se réserve le droit de rejeter n'importe quelle soumission ou toutes les soumissions reçues.

Pour renseignements, tél.: 844-3741, poste 333
A. Rousseau
Directeur, Approvisionnement



SUR TOUS LES APPAREILS INSTANTANÉS COLORBURST

Achetez un appareil instantané Kodak Colorburst, entre le 1^{er} novembre et le 1^{er} décembre 1979 et Kodak vous fera parvenir \$5.

Après avoir acheté un appareil instantané Colorburst, il vous suffit de faire parvenir les pièces justificatives suivantes à la compagnie Kodak.

- 1 LE COUPON CI-JOINT (DISPONIBLE ÉGALEMENT CHEZ LES MARCHANDS) OU UN FAC-SIMILE.
- 2 LA CARTE DE PROPRIÉTAIRE.
- 3 UNE PREUVE DE LA DATE D'ACHAT.

Vous voyez, il n'y a rien de plus facile! Profitez de cette offre sans tarder! Choisissez un des cinq appareils instantanés Kodak Colorburst. Peu coûteux et faciles à utiliser, ils vous donnent la couleur Kodak en quelques instants. Certains modèles sont dotés d'un flash électronique incorporé. Découvrez le plaisir de la photographie instantanée... Procurez-vous un superbe appareil Kodak Colorburst.



Pour recevoir votre remise de \$5.00 de Kodak suite à l'achat de votre appareil instantané KODAK COLORBURST, vous devez:

- 1 Remplir ce coupon.
- 2 Remplir la carte de propriétaire emballée avec chaque appareil COLORBURST.
- 3 Inclure la preuve d'achat—recu de vente portant la date d'achat.
- 4 Poster le tout à: Kodak Canada Inc., 3500, avenue Eglington ouest Toronto, Ontario M6M 1V3. À l'attention de: Section 501

Four être admissible à ce rabais, vous devez faire l'acquisition d'un appareil instantané KODAK COLORBURST entre le 1^{er} novembre et le 1^{er} décembre 1979.

REMISES DE KODAK

(En majuscules S.V.P.)

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

NUMÉRO DU MODÈLE _____

NOM DU VENDEUR _____

ADRESSE DU VENDEUR _____

VILLE _____ PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

VEUILLEZ ALLOUER DE 4 À 6 SEMAINES POUR LA RÉCEPTION DE VOTRE ARGENT

| | | | | |
|--|--|--|--|---|
| <p>PHOTO CENTRE BRUNET</p> <p>605, ST-JOSEPH EST Tél.: 529-5741</p> | <p>PHOTO CENTRE BRUNET</p> <p>PLACE LAURIER, STE-FOY Tél.: 656-1717</p> | <p>PHOTO CENTRE BRUNET</p> <p>CARRFOUR CHARLESBOURG Tél.: 623-1504</p> | <p>Camera au royaume de la</p> <p>359, BOUL. CHAREST EST TEL.: 529-2557</p> | <p>Camera au royaume de la</p> <p>3207 CHEMIN STE-FOY (Centre d'achats de la Colline) Ste-Foy Tél.: 653-3220</p> |
| <p>STUDIO GOSSELIN</p> <p>837-8868</p> | <p>PHARM-ESCOMPTES JEAN COUTU</p> | <p>PARFUMERIE ANDRE JOLICOEUR</p> <p>29, RUE BUADE, QUE. Tél.: 692-3732</p> | <p>PHOTO S.L.R. INC.</p> <p>55, BOUL. CHAREST EST QUEBEC, QUE. Tél.: 522-3811</p> | <p>CENTRE D'ESCOMPTES RACINE</p> <p>682, AV. ROYALE BEAUPORT, QUE. Tél.: 661-7721</p> |
| <p>HENRI LECLERC CAMERA INC.</p> <p>BEAUPORT: 661-6983 LES SAULES: 872-0071 STE-FOY: 653-3206</p> | <p>Martel</p> <p>175, RACINE, LORETTEVILLE Tél.: 842-3627</p> | <p>SYNDICAT DU BIJOU</p> <p>10, RTE TRANS-CANADA Tél.: 833-2173</p> | <p>PHOTO DUSABLON</p> <p>39, NOTRE-DAME, DONNACONA, QUE. Tél.: 285-3060</p> | <p>BELLAVANCE RIVIERE-DU-LOUP RIMOUSKI HAUTERIVE SEPT-ÎLES et GASPE</p> |

PRÊT POUR OCCUPATION.

Édifice commercial de prestige. Espace de première qualité pour un prix abordable.

Le Complexe centre-ville Ste-Foy est un emplacement de choix en plus de dix étages où se retrouvent: des boutiques • des magasins • des restaurants de choix • des bureaux spacieux et luxueux • et un club athlétique de prestige.

COMMUNIQUEZ DÉS AUJOURD'HUI AVEC LOUIS VIAU AU 653-4169

Au centre de tout.

COMPLEXE CENTRE-VILLE

Entre la Place Laurier et la Place Ste-Foy.

Une réalisation de Groupe Pélissier

Boulin implique Peyrefitte dans son suicide

PARIS (d'après AFP et AP) — L'affaire Boulin a provoqué, hier, dans les milieux politiques français des remous qui ne semblent pas devoir s'apaiser dans l'immédiat.

L'Assemblée nationale a été hier le théâtre d'une activité inhabituelle quoique feutrée. Bien que l'affaire n'ait donné lieu à aucun débat d'envergure, elle a néanmoins inspiré les travaux de l'Assemblée et les gestes de ses membres.

Il semble que ce soit le calme avant la tempête. Les seules interventions notables sont les interventions des figures de proue de l'Assemblée nationale pour rendre hommage au ministre suicidé. Seul M. Alain Peyrefitte, le ministre de la Justice, a véritablement fait une intervention "politique" à ce sujet.

M. Peyrefitte, mis en cause par M. Boulin dans une lettre écrite avant sa mort mais publiée hier, avait évoqué les ambitions politiques de son collègue de la Justice comme motif de son suicide. Il s'en était également pris aux ambitions du juge Van Ruymbecke, chargé d'instruire son dossier.

M. Boulin était sur la sellette depuis plusieurs mois à cause des circonstances entourant une transaction immobilière, M. Peyrefitte, accusé par M. Boulin de n'avoir pas réagi à la divulgation de certaines pièces confidentielles du dossier, a répondu qu'il ne pouvait intervenir auprès du juge Van Ruymbecke sans, du même coup, être accusé de porter atteinte à l'indépendance de la magistrature. "Je ne pouvais, a expliqué M. Peyrefitte dans son communiqué lu devant l'Assemblée nationale, qu'ordonner une enquête sur les origines de la fuite."

M. Boulin avait accusé M. Peyrefitte, dans sa lettre envoyée à l'agence France-Presse et au président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chaban-Delmas, d'être plus préoccupé de sa carrière politique que du bon fonctionnement de la justice.

Il semble que M. Boulin, par ces propos, ait accusé le ministre de la Justice d'avoir laissé les fuites courir pour le discréditer et l'éliminer ainsi de la course éventuelle

à la succession du premier ministre Raymond Barre.

Par ailleurs, les accusations de M. Boulin contre le juge Van Ruymbecke ont fortement secoué la magistrature.

Les magistrats du tribunal de grande instance de Caen (Calvados) se sont réunis en assemblée générale hier. Dans une déclaration commune, "les magistrats se déclarent profondément émus et indignés par les termes de la lettre de M. Boulin à

l'égard de l'un de leurs membres, mettant en cause son honnêteté et son impartialité. Les magistrats manifestent leur entier soutien à l'égard de Me Van Ruymbecke, dont ils ont pu apprécier les qualités morales et professionnelles".

Dans sa lettre, M. Boulin avait accusé le magistrat de "collusion" avec l'un des témoins et accusés de l'affaire, M. Henri Fournet, et d'être ambitieux.

"Le jeune juge Van Ruymbecke, écrit M. Boulin, est

aveuglé par sa passion de faire un carton sur un ministre." Selon M. Boulin, le magistrat a mal apprécié les informations à sa disposition en plus de faire preuve d'une indulgence complice à l'égard de Fournet en le libérant sous caution et en le

laissant voyager à l'étranger.

Le nom de M. Boulin était apparu dans la presse ces dernières semaines à propos de l'achat d'un terrain, près de Ramatuelle sur la côte d'Azur, pour y bâtir une résidence secondaire. Il au-

rait réalisé cette transaction avec un "ami" promoteur immobilier, Henri Fournet, lui-même poursuivi pour "faux en écritures publiques".

Ni le premier ministre Barre ni le président Giscard d'Estaing n'ont fait connaître le successeur de M. Boulin.

LA BANQUE D'AUJOURD'HUI

99 ans de prison pour viol

FUERTH, RFA (AFP) — Le caporal-chef Davis Bell (19 ans) a été condamné à 99 ans de travaux forcés par un tribunal militaire, a annoncé hier un porte-parole de l'armée des Etats-Unis stationnée en RFA.

Davis Bell a été reconnu coupable de viol et d'actes de torture, en compagnie de deux autres soldats américains, sur la personne d'une jeune Munichoise de 24 ans, le 1er juillet dernier. Son complice, Kelvin Holton (19 ans) caporal-chef, avait déjà été condamné à 15 ans de la même peine. Le troisième inculpé, Randy Smith (20 ans, sous-officier) passera un jugement le 15 novembre prochain, a conclu le porte-parole.

Mineurs ensevelis

KATOWICE, Pologne (AFP) — Vingt mineurs étaient bloqués hier soir au fond d'une mine de charbon de Haute Silésie, à la suite d'un incendie qui a fait deux morts.

L'agence de presse polonaise "PAP" a indiqué que l'accident s'était produit quand un tapis roulant servant au transport du charbon a pris feu pour une raison inconnue.

Vingt-six personnes se trouvaient dans la galerie au moment du sinistre. Les équipes de secours sont intervenues immédiatement, mettant en oeuvre les moyens les plus modernes. Elles ont pu sauver quatre mineurs et remonter deux corps.

C'est le troisième accident de mine dont il est fait état officiellement en Pologne depuis le début du mois d'octobre. Le 11 octobre, un "coup de poussier" avait fait 33 morts. Le 2 octobre, sept mineurs avaient péri à la suite d'une éruption de gaz dans une galerie.



Bienvenue à la Banque Nationale

La Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale sont fières de s'unir pour former la Banque Nationale, une nouvelle institution bancaire à la mesure des années 80. Plus de 15 milliards d'actif, au-delà de 850 succursales et bureaux, des services bancaires complets conçus pour les gens d'aujourd'hui. Si vous désirez un prêt personnel, si vous voulez discuter de l'avenir de votre entreprise ou si vous souhaitez simplement vous joindre à une force financière moderne et dynamique, gens d'aujourd'hui, **bienvenue à la banque d'aujourd'hui!**

La parole est à tous, sauf aux Cambodgiens

par Jean-Pierre GALLOIS
HANOI (AFP) — "Personne ne meurt de faim au Cambodge", selon les autorités (FUSNK) de Phnom Penh. Le génocide se poursuit, le peu-

ple khmer est menacé d'extinction par la famine", selon M. Jimmy Carter et le prince Norodom Sihanouk...

A quelques jours de l'ouverture de la conférence de

l'ONU sur l'aide humanitaire au Cambodge, les "chefs", entraînant dans leur sillage média et organes de propagande, nourrissent de mots et d'excès une polémique qui est une insulte à la dignité

d'un peuple maintenu dans le silence.

Après avoir servi de bête de trait au régime de M. Pol Pot, le peuple khmer est aujourd'hui dépeché sans ver-

gogne par tous ceux qui, affectant de parler en son nom, visent à s'appropriier tout ou partie de sa dépouille. Chacun défend "son" Cambodge.

Ce jeu géo-politique mor-

bide est grandement facilité par l'attitude des autorités khméro-vietnamiennes de Phnom Penh qui ont choisi d'empêcher qu'une information complète et digne de foi soit donnée concernant la situation dans l'ensemble du pays. Aucun des étrangers non communistes admis à se rendre dans le pays depuis la "libération" de janvier 1979 n'a pu visiter plus que quelques centres urbains sélectionnés, la plupart devant se contenter d'un séjour à Phnom Penh et dans ses faubourgs.

A l'exception de certaines provinces frontalières du Vietnam, les campagnes de l'après-Pol Pot sont restées hermétiquement fermées aux visiteurs réputés neutres. En ne voulant rien montrer, on permet de tout imaginer et de tout dire.

Les contre-vérités émises par Phnom Penh ou Hanoi ne sauraient malheureusement étonner, ces pays privilégiant systématiquement la propagande au détriment de l'information. Mais comment expliquer les excès de langage de M. Carter, élu dans les soubresauts du "Watergate", sur des critères qui tenaient autant à sa moralité qu'à ses compétences politiques? Sur quelles informations se fonde-t-il lorsqu'il affirme que le peuple khmer dans son ensemble est victime d'un nouveau "génocide perpétré par le Vietnam-affameur"?

Les fonctionnaires de l'UNICEF et de la Croix-Rouge internationale ont pu faire des séjours de longue durée au Cambodge, se déplacer, interroger les populations. Ils ont fait état des graves séquelles laissées par le régime khmer rouge, mais aucun n'a déclaré que le peuple khmer était en voie d'ex-

inction par suite d'une pénurie alimentaire organisée.

Les rares journalistes non communistes autorisés à enquêter sur place ont reçu des témoignages unanimes de Cambodgiens affirmant qu'ils mangeaient beaucoup mieux et plus depuis le renversement de M. Pol Pot, même s'ils étaient encore loin de la "normale" généralement admise.

Seuls les témoignages recueillis auprès des réfugiés khmers en Thaïlande font état d'une situation de famine meurtrière. Mais ces témoignages, dont la sincérité ne peut a priori être mise en doute, évoquent-ils la situation des quatre millions de Cambodgiens ou seulement celle de leurs quelque 300.000 compatriotes pris entre les feux de la résistance khmère rouge et de l'armée vietnamienne? Il paraît indéniable que cette "population-tampon" est en train d'être massacrée par la disette, les maladies et les combats sans que l'on puisse établir une hiérarchie — au demeurant sordide — entre ces fléaux.

Mais il paraît tout aussi certain que le million de Khmers qui ont réintégré les villes ou ont été regroupés dans les faubourgs vivent dans des conditions alimentaires et sanitaires certes précaires mais comparables à celles que connaissent des centaines de millions d'habitants du Tiers-Monde.

Pour les campagnes de l'est et du centre contrôlées par le FUSNK, on ne peut que s'en remettre aux témoignages des personnes rentrées récemment à Phnom Penh et qui, toutes, affirment que la mortalité est importante mais tient plus à l'état de faiblesse généralisée de la population, au manque de médicaments et à l'absence de médecins qu'à la pénurie alimentaire.

Sur les causes de ce drame, il est aussi vain de faire porter l'entière responsabilité au régime khmer rouge

qu'à l'administration khméro-vietnamienne qui s'emploie à lui succéder.

Le "polpotisme" a plongé le Cambodge dans le Moyen Âge et, outre ses crimes innombrables, doit être tenu pour coupable d'avoir fait du Khmer un être sans âme, physiquement épuisé et stérile, atteint d'une véritable schizophrénie qui le met dans l'incapacité de réagir.

Le Vietnam et ses protégés du FUSNK, s'ils peuvent se prévaloir d'avoir levé la menace de mort qui pesait en permanence sur la tête de millions de personnes, doivent être tenus pour coupables de faire du "chantage" en faisant objectivement de la reconnaissance du régime de Phnom Penh la condition à l'acheminement de l'aide humanitaire. Leur seule circonstance atténuante tient à l'effort énorme fourni par l'URSS et les pays socialistes est-européens pour éviter la catastrophe.

Qu'attendre dans ces conditions d'une conférence qui prétend évoquer l'aspect "humanitaire" du problème?

Faute de s'être assurée la participation des autorités en place à Phnom Penh qui ont, qu'on l'admette ou non, le pouvoir de décision sur la majeure partie du territoire cambodgien, elle est vouée à n'être, dans le meilleur des cas, qu'une collecte dont on ne saura comment distribuer le produit. A moins qu'elle ne se résolve à ordonner des parachutes "sauvages" dans les zones contrôlées par les résistants khmers rouges, ce qui constituerait un précédent historique.

"On a donné", pourront dire en toute bonne conscience les souscripteurs. Quant aux "clans" qui se battent pour la possession du Cambodge, ils tireront profit de la conférence pour alimenter leur polémique beaucoup plus que le peuple khmer. Un peuple qui subit son martyre en silence parce qu'il n'a pas la parole.

Le Québec veut une nouvelle entente avec le reste du Canada.

On sait ce qu'on veut.

La Fondation des Québécois pour le OUI

Confiez votre monde au plus grand

Votre maison, votre auto et tous vos biens, un p'tit monde que vous aimeriez mettre bien à l'abri. S'assurer ce n'est pas tout, il faut être rassuré. Rassuré d'être complètement protégé, de faire affaire avec une compagnie solide et surtout d'être bien traité au moment des dédommagements.

Pour être rassuré, demandez à votre courtier d'assurance de vous recommander ce qu'il y a de mieux. Parmi toutes les compagnies qu'il représente, il devrait vous recommander l'Assurance Royale, le plus important assureur d'automobiles, d'habitations et d'entreprises au pays. Il n'y a personne de mieux placé que lui pour connaître la philosophie de la Royale: vous offrir un service des sinistres et réclamations fiable, équitable et rapide. Mais pour vous faire conseiller l'Assurance Royale, vous devez poser la bonne question: "Pouvez-vous m'offrir ce qu'il y a de mieux?"

Nous sommes vraiment intéressés à ce que vous soyez très prudent dans le choix de votre compagnie d'assurance... c'est aussi à notre avantage.



Rassurez-vous avec ce qu'il y a de mieux.

l'Assurance Royale
Canada



Que restera-t-il d'elle et de son Cambodge?

Super-spécial!
Nouveauté d'automne

SOULIERS
POUR DAMES

\$35 La paire

Choix de couleurs et pointures

SALON ITALIEN

Galerias Canadière
Galerias Charlesbourg
930, rue St-Jean - 670, Mail St-Roch
279, rue St-Joseph est

Gaz toxiques

WASHINGTON (AP) — Les trois sénateurs américains, James Sasser, Max Baucus et John Danforth, ainsi que la chanteuse américaine Joan Baez ont soutenu que des preuves existaient de l'utilisation de gaz toxiques par les Vietnamiens contre les Cambodgiens. Tous les quatre ont témoigné que des gaz mortels avaient été utilisés contre des Cambodgiens.

MOTEL METROPOLE

5225, boul. Métropolitain est (sortie 77) Montréal

9.00 PAR PERSONNE OCCUPATION DOUBLE

RES.: (514) 322-8640

Mme Pierrette Gingras



PERIODE DES FETES
OUVERTURE
JEUDI JUSQU'À 20h00
SAMEDI DE 9h. à MIDI

DE TOUT POUR LE BILLARD LE QUILLEUR

MENDES INC.

215, RUE CARON
QUEBEC — 529-5395
CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ



UN CADEAU PERSONNEL

200 villageois tués dans des affrontements au Cameroun ?

N'DJAMENA (AFP) — Plusieurs centaines de personnes auraient trouvé la mort les 20 et 21 octobre au Nord-Cameroun à la suite d'affrontements entre forces de l'ordre et villageois, selon des informations parvenues hier à N'Djamena (Tchad).

D'après des témoignages recueillis à N'Djamena auprès de personnes qui assurent avoir fui les lieux des

troubles, les habitants d'un village musulman situé à une trentaine de kilomètres de Makari, près de la frontière du Tchad, se seraient soulevés contre l'administration locale qui refusait de leur ouvrir une école pour laquelle ils auraient versé plusieurs fois, depuis trois ans, d'importantes sommes d'argent. Selon les villageois ces sommes d'argent auraient

été utilisées à des fins personnelles par les autorités du lieu.

Le préfet de Kousseri et une vingtaine de gendarmes, qui s'étaient rendus sur place pour rétablir l'ordre, auraient offensé le marabout du village. Les villageois auraient alors attaqué les gendarmes, en tuant 14, en blessant grièvement trois autres, tandis que le préfet parvenait à s'enfuir.

Un détachement de paracommandos basé à Maroua, (300 kilomètres au sud de Kousseri), aurait été dépêché

à Makari avec l'ordre de nettoyer les insurgés.

Certains témoins ont affirmé que 120 cadavres ont été dénombrés tout au début de "l'opération de nettoyage", mais que le nombre de villageois tués au cours de la première journée devant largement dépasser deux cents.

Selon ces mêmes témoignages, cinq villages auraient été touchés par cette opération provoquant la fuite vers le Tchad de nombreux habitants. Certains d'entre eux, blessés, ont été soignés à l'hôpital de N'Djamena.

La mutilation génitale dénoncée par des femmes

(D'après AFP) — Un mouvement de femmes "contre la mutilation génitale féminine" a organisé une manifestation, hier, devant le siège de l'ONU à New York, pour réclamer une action des Nations unies contre cette pratique que subissent, selon les participantes, plus de 25 millions de fillettes et de jeunes femmes en Afrique et en Asie.

Les organisatrices de cette manifestation — la première aux États-

Unis en faveur de cette cause — qui portaient de la charpie tachée de rouge en bandoulière, ont fait valoir que ces mutilations traditionnelles — circoncision, excision, clitoridectomie et infibulation, subies la plupart du temps sans anesthésie — avaient été portées à l'attention de la conférence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en février dernier, à Khartoum (Soudan), mais que ni celle-ci ni l'ONU n'étaient disposées à agir, "sous le

prétexte que de telles pratiques culturelles échappent à la compétence des gouvernements".

Hier, des médecins suédois ont par ailleurs reconnu avoir pratiqué de telles opérations sur des immigrées arabes et africaines de confession musulmane en Suède, parce qu'il s'agit "d'une pratique religieuse" et que "tout refus pourrait entraîner des troubles psychiques" chez l'immigrée.

Accident ferroviaire à Djibouti: 60 morts

DJIBOUTI (d'après AFP et UPI) — Un accident ferroviaire a fait 60 morts et 80 blessés hier après-midi, dans la région de Hol-Hol, à 70 km de Djibouti-Ville, où un train de marchandises a déraillé, annonce la radio locale.

Les victimes ont été aussitôt transportées dans les différents hôpitaux civils et militaires de la ville. Selon la radio, les sauveteurs continuent de fouiller les débris pour vérifier que d'autres victimes ne se trouvent pas sous les wagons et les amas de ferrailles.

Cette catastrophe est intervenue à la veille de la célébration en République de Djibouti de la fête d'Eladha.

Québécoise chez les pompiers

GRENOBLE (AFP) — Pour la première fois en France, une femme a été nommée à Grenoble (Alpes) médecin-capitaine des sapeurs-pompiers.

Mme Lise Laulière, 34 ans, née au Québec, et de double nationalité canadienne et française, est spécialisée dans la médecine du travail.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
Prenez avis que Les Pétroles Chartier Ltée, incorporée en vertu de la Loi des compagnies, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa chartre.
Montréal, ce 4e jour d'octobre 1979.
GALPEAULT, LEIGH & LAVOIE
Procureurs de la compagnie

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
300-1140X569-791
No Surintendant: 014442

COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)
Dans l'affaire de la faillite de: **YVES NORMANDIN**, (212-090-248), Homme d'affaires, demeurant à 3150 France-Prime #11, Ste-Foy, P.Q., G1W 2P6, ayant fait affaire sous les nom et raison sociale de CASTEL BELLEVUE ENR., situé au 169 rue St-Louis, Loretteville, P.Q., G2B 1L1.
Débiteur.

Avis est par les présentes donné que Yves Normandin, de 3150 France-Prime, #11, Ste-Foy, P.Q., a fait une cession le 17e jour d'octobre 1979 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 8e jour de novembre 1979, à 10:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, à 800 d'Youville, Suite 1001, Québec, P.Q.
Date de Québec, ce 19e jour d'octobre 1979.

RAYMOND ROY, SYNDIC
610 Calixa-Lavallée,
Québec, P.Q., G1S 3G6.
Téléphone: 687-1271.

**VILLE DE DONNACONA
COMTE DE PORTNEUF
APPEL D'OFFRES**

La Ville de Donnacona, Comité de Portneuf, Québec, demande des soumissions pour des travaux de construction de l'émissaire Jacques-Cartier (Dossier #803-42). Les soumissionnaires intéressés pourront se procurer les plans, devis et formules de soumissions au bureau des Ingénieurs-Conseils de la Ville, HALLISSEY & ASSÉS, 111, 285, chemin Ste-Foy, Québec, G1R 1T3, moyennant un dépôt de \$30 qui sera remis à ceux qui auront soumissionné et qui retourneront les plans dans les quinze (15) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un cheque de garantie de dix pour cent (10%) du montant de la soumission ou d'un cautionnement de soumission et, dans l'un ou l'autre cas, des lettres d'intention prévues au Cahier des Charges.

Les soumissions seront reçues par le soussigné à l'Hôtel de Ville, 138, Avenue Pleau, Donnacona, jusqu'à dix-neuf heures trente minutes (19h30), heure locale, le lundi 19 novembre 1979.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour, en présence des intéressés, à compter de dix-neuf heures trente minutes (19h30) dans la Salle du Conseil.

Le Conseil s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

DENIS ROY
SECURITAIRE-TRESORIER
Donnacona, le 24 octobre 1979

COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Mesures d'urgence

La Commission des accidents du travail a pris des mesures d'urgence afin d'indemniser les accidentés qui sont absents du travail depuis 15 jours et plus.

Employeurs

Les accidents survenus depuis le 1er septembre.

Faites-nous parvenir, à l'une des adresses ci-dessous, le formulaire habituel, ou une photocopie, pour tous les accidents survenus depuis le 1er septembre 1979 qui ont entraîné une absence de 15 jours et plus.

Les accidents survenus avant le 1er septembre.

Pour les accidents survenus avant cette date et dont les victimes sont encore absentes du travail ou sous traitement médical, veuillez nous faire parvenir un nouveau formulaire ou une photocopie.

Rentes mensuelles

Si vous recevez une rente mensuelle de la Commission des accidents du travail du Québec, elle vous sera versée à la date habituelle, sans autre démarche.

Travailleurs

1. Si vous avez subi un accident du travail depuis le 1er septembre 1979 qui vous a empêché de travailler pendant 15 jours ou plus; ou encore, si vous avez subi un accident avant le 1er septembre et que vous êtes toujours absent de votre emploi, assurez-vous que votre employeur nous fasse parvenir une demande de prestations.

2. Si vous êtes déjà indemnisé ou sous traitement, assurez-vous que votre employeur nous fasse parvenir une nouvelle demande de prestations.

3. Si vous recevez des allocations de réadaptation sociale, elles continueront de vous parvenir régulièrement, sans autre démarche, tant que vous y aurez droit.

Régie de l'assurance automobile du Québec

Dans les cas urgents, les demandes d'acomptes d'indemnités des victimes d'accidents de la route peuvent être postées aux adresses ci-dessous, si le dossier est déjà en traitement.

Employeurs, faites parvenir vos demandes de prestations à l'une des adresses suivantes:

**Région du Bas-St-Laurent/
Gaspésie**
Case Postale 25000
Rimouski, Québec
G5L 7P3

Région de l'Outaouais
Case Postale 25000
Succursale Postale B
Hull, Québec
J8X 4C9

**Région du Saguenay/
Lac St-Jean**
Case Postale 25000
Chicoutimi, Québec
G7H 6J6

Région de Laval/Laurentides
Case Postale 3500
Montréal, Québec
H3C 4C3

Région des Cantons de l'Est
Case Postale 25000
Succursale Postale
Jacques-Cartier
Sherbrooke, Québec
J1J 3X4

Région du Nord-Ouest
Case Postale 25000
Rouyn, Québec
J9X 5Y8


**Région de la Mauricie/
Bois-Francs**
Case Postale 25000
Trois-Rivières, Québec
G9A 5S3

Région de Longueuil
Case Postale 3500
Montréal, Québec
H3C 4C3

Région de la Côte-Nord
Case Postale 25000
Sept-Îles, Québec
G4R 4L9

Région de Québec
Case Postale 25000
Terminus Postal
Québec
G1K 7X2

Région de l'Île de Montréal
Case Postale 3500
Montréal, Québec
H3C 4C3

 Commission des accidents du travail du Québec.

Noël en novembre

RCA



Préparez-vous des fêtes en couleurs chez votre marchand RCA.

Rendez-lui visite! On ne reverra peut-être jamais plus des appareils à TÉLÉCOMMANDE à d'aussi bons prix!



Faites la joie de votre famille en lui offrant le luxe et la commodité d'un télécouleur RCA à télécommande à l'occasion des fêtes... sans toutefois payer beaucoup plus que pour un appareil semblable sans télécommande! Les marchands RCA participants, au cours de la campagne "Noël en novembre", vous offrent quatre télécouleurs RCA à télécommande ChannelLock, depuis les portatifs compacts jusqu'aux grands meubles... à des prix qui ne se verront peut-être jamais plus. Hâtez-vous, car les quantités sont limitées.

Meuble ColorTrak de 26 po* à télécommande
Le ColorTrak livre des couleurs intégrales — grâce à huit systèmes automatisés conçus pour fixer en place même les teintes les plus subtiles. Et le fiable châssis LONGUE VIE de RCA n'utilise en moyenne que 109 watts d'énergie. Un meuble de style méditerranéen muni de roulettes très mobiles et d'un raccord de téledistribution, ce qui en fait le meuble idéal pour votre salon ou votre salle de jeux.
GD649R



Modèle XL-100 portatif de 14 po* à télécommande
Le benjamin des appareils à télécommande de RCA... voici l'appareil complémentaire idéal pour votre chambre à coucher, votre cuisine ou votre coin-détente. Parions que de nombreux clients l'adopteront comme premier appareil à cause de l'image XL-100 et de sa télécommande ChannelLock commode! Les antennes, l'écouteur et le raccord de téledistribution sont inclus.
ED339R



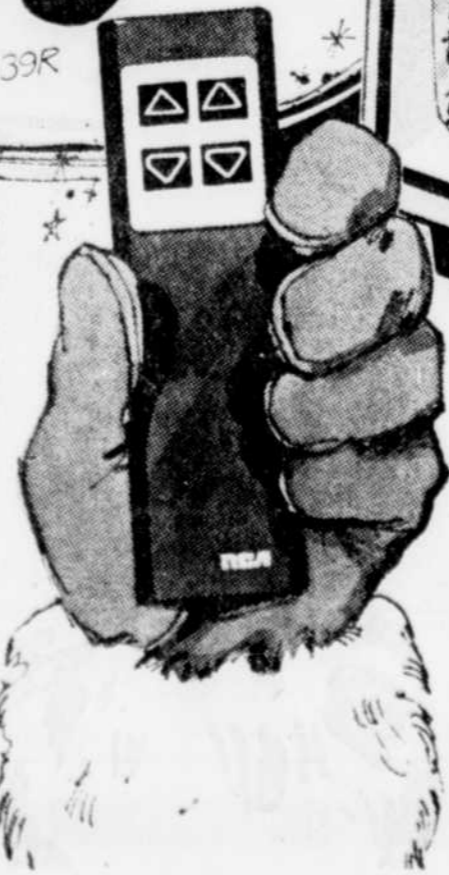
Télécouleurs RCA à télécommande à compter de **\$569.95** ou moins
MODÈLE ED 339R

La télécommande ChannelLock de RCA
Vous permet d'allumer et d'éteindre l'appareil, de régler le volume à tout instant et de choisir n'importe lequel des canaux VHF ou UHF... sans que vous ayez à quitter votre fauteuil ou à descendre de votre lit. L'affichage du canal et celui de l'heure apparaissent brièvement à l'écran lorsque l'on presse sur les boutons.

Modèle de table XL-100 de 20 po* à télécommande
Le XL-100 de RCA est renommé pour sa qualité, son rendement et ses caractéristiques... et c'est le modèle de table XL-100 RCA haut-de-gamme. Il est caractérisé par l'autoreglage de la couleur et la correction automatique des teintes du visage... la consommation d'énergie n'est en moyenne que de 83 watts. Antennes et raccord de téledistribution inclus. Si vous recherchez un appareil de dimensions moyennes à rendement supérieur, le FD468R est celui que vous choisirez!



Modèle de table XL-100 de 18 po* à télécommande
Pour une plus petite pièce ou un petit logis, voici un télécouleur RCA à télécommande encore plus compact. Il comprend quand même toutes les caractéristiques les plus recherchées du XL-100, notamment l'autoreglage de la couleur et la correction automatique des teintes du visage... et, en plus, un écouteur enfichable pour l'écoute personnelle. Comprend les antennes et le raccord de téledistribution.
ED398R



RCA
RCA fabrique constamment de meilleurs téléviseurs

*Tubo-image de 26 po — image de 63 cm en diagonale
*Tubo-image de 20 po — image de 48 cm en diagonale
*Tubo-image de 18 po — image de 42 cm en diagonale
*Tubo-image de 14 po — image de 33 cm en diagonale